

BILAN DE LA CONCERTATION



Ateliers partenariaux du Plan Climat en juillet 2023



Réunion publique du 15 mai 2023 à Congénies



Ateliers partenariaux du Plan Climat en juillet 2023



VERSION FINALE Janvier 2026

Pour approbation



SOMMAIRE

1	Introduction	3
1	Le dispositif de concertation	5
1.1	La gouvernance	6
1.2	Calendrier de la démarche et mobilisation	6
2	Les apports de la concertation	9
2.1	Partage du diagnostic et de la stratégie	10
1.2.1	Réunions publiques	10
1.2.2	Enquête à destination des acteurs du territoire (partenaires et citoyens)	13
2.2	Co-construction du programme d'action	17
1.2.3	Ateliers partenariaux thématiques	17
1.2.4	Cadre de contribution des communes	46
1.3	En synthèse.....	50

1 Introduction

Dans le cadre de la construction de la démarche PCAET, la participation des acteurs du territoire est primordiale.

La concertation du public réalisée dans le cadre de l'élaboration du PCAET intervient à deux titres :

- la concertation prévue par les dispositions spécifiques régissant l'élaboration du PCAET : elle est organisée tout au long de l'élaboration du plan selon des modalités laissées à la discrétion de la collectivité ;
- la concertation prévue par les articles L.121-15 à 19 et suivants du Code de l'Environnement. Les Plans Climat sont soumis à une évaluation environnementale de manière systématique et donc de ce fait, ils entrent dans les champs de la concertation préalable et du droit d'initiative.

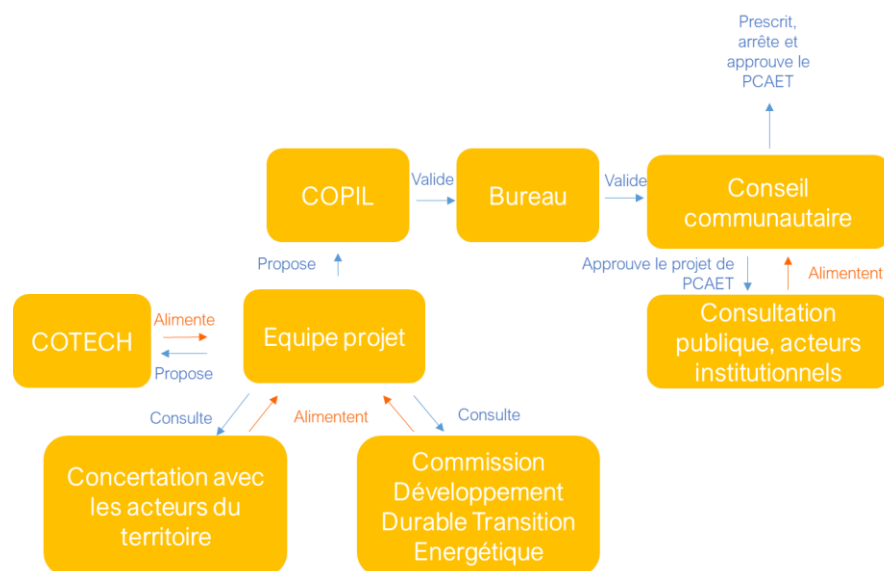
A travers différentes démarches participatives, les acteurs du territoire du Pays de Sommières ont ainsi pu contribuer à la réalisation du Plan climat air énergie territorial.

Ce document constitue le bilan de cette concertation.

1 Le dispositif de concertation

1.1 LA GOUVERNANCE

La définition des modalités de gouvernance est une étape clé de l'élaboration du PCAET. En effet, cela permet de bien cadrer et piloter la démarche. La Communauté de Communes du Pays de Sommières a retenu l'organisation suivante :



Le Plan Climat Air Énergie Territorial est un projet de territoire qui doit être partagé par l'ensemble des acteurs du territoire. Ainsi, la collectivité a travaillé en collaboration avec ses partenaires, dans le cadre d'échanges bilatéraux et d'ateliers de travail.

La Commission Développement Durable et Transition Énergétique a également été mobilisée, dès sa création, fin 2022.

Afin de sensibiliser et mobiliser plus largement dans la démarche (habitants du territoire ou des territoires voisins, acteur du territoire, entreprise, associations, etc.), une enquête en ligne a été diffusée afin de connaître le niveau de connaissance et d'intérêt pour la thématique climat-air-énergie et faire émerger les principaux enjeux et solutions pour le territoire.

1.2 CALENDRIER DE LA DEMARCHE ET MOBILISATION

La réalisation du Plan climat s'est déroulée en 3 grandes phases, sur 4 années :



La 1^{ère} phase, de réalisation du diagnostic territorial a nécessité la collecte de données auprès de partenaires et acteurs du territoire, prenant plutôt la forme d'entretiens bilatéraux.

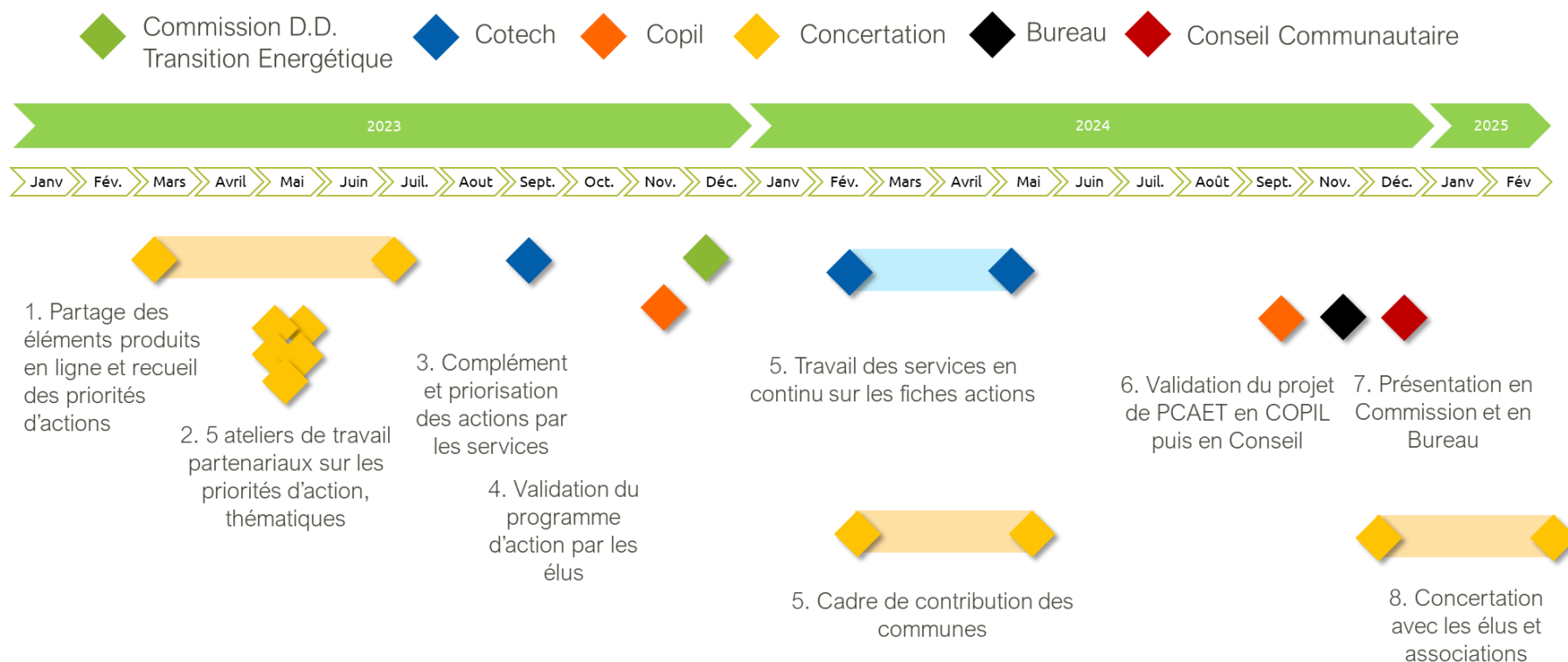
La seconde phase de définition de la stratégie territoriale a fait l'objet d'un travail privilégié avec les élus, pour ensuite partager auprès des partenaires et acteurs du territoire.

La 3^{ème} phase de construction d'un programme d'action a fait l'objet d'un travail de co-construction, notamment avec les partenaires mais également de partage auprès des acteurs du territoire et du grand public.

Organisation des temps de mobilisation tout au long de la démarche



Zoom sur les temps de mobilisation pour la co-construction du programme d'action



4

En complément des temps de concertation, la CCPS a souhaité partager les grandes phases d'élaboration du PCAET :

- En interne, dans les Commissions Thématiques et lors des réunions sur les sujets transversaux (déplacements-mobilités, énergies renouvelables, déchets...)
- En externe, auprès de la DDTM, ou de partenaires comme ATMO.

2 Les apports de la concertation

2.1 PARTAGE DU DIAGNOSTIC ET DE LA STRATEGIE

1.2.1 Réunions publiques

Deux réunions publiques ont été organisées les 10 et 15 mai 2023, respectivement au foyer de Fontanes et à la salle communale de Congénies.



Plus d'une vingtaine de personnes présentes de différentes communes du territoire ont assisté à cette présentation et ont pu échanger sur les enjeux du territoire, les orientations et la stratégie ainsi que le plan d'actions pour l'avenir.



En partant du diagnostic territorial, les enjeux du territoire ont été présentés combinant atténuation en limitant les causes du changement climatique et adaptation en limitant les conséquences liées aux changements climatiques.

Des échanges avec la salle ont animé la présentation notamment sur le développement des transports collectifs, les associations actrices locales du développement du photovoltaïque, l'intérêt de la désimperméabilisation des sols et les applications possibles ou bien encore, les aides mobilisables aujourd'hui et à l'avenir sur ces domaines "de la transition énergétique".



Des objectifs ambitieux mais réalistes ont été détaillés sur les trajectoires de consommations d'énergie sur le territoire mais aussi sur les émissions de gaz à effet de serre.

Enfin des pistes actions envisagées ont conclu ce rendez-vous avec le grand public : végétalisation, désimperméabilisation, développement des énergies renouvelables, mobilité douce, etc.



Chaque participant a été invité à participer avant de quitter la réunion, à prioriser ou compléter les thématiques présentées lors de cette séance, puis de proposer des actions à mener sur le territoire.



Votre avis compte !

1

Priorisez la(les) thématique(s) qui vous semble(nt) prioritaire(s) en positionnant une gomme rouge dans les cadres concernés.

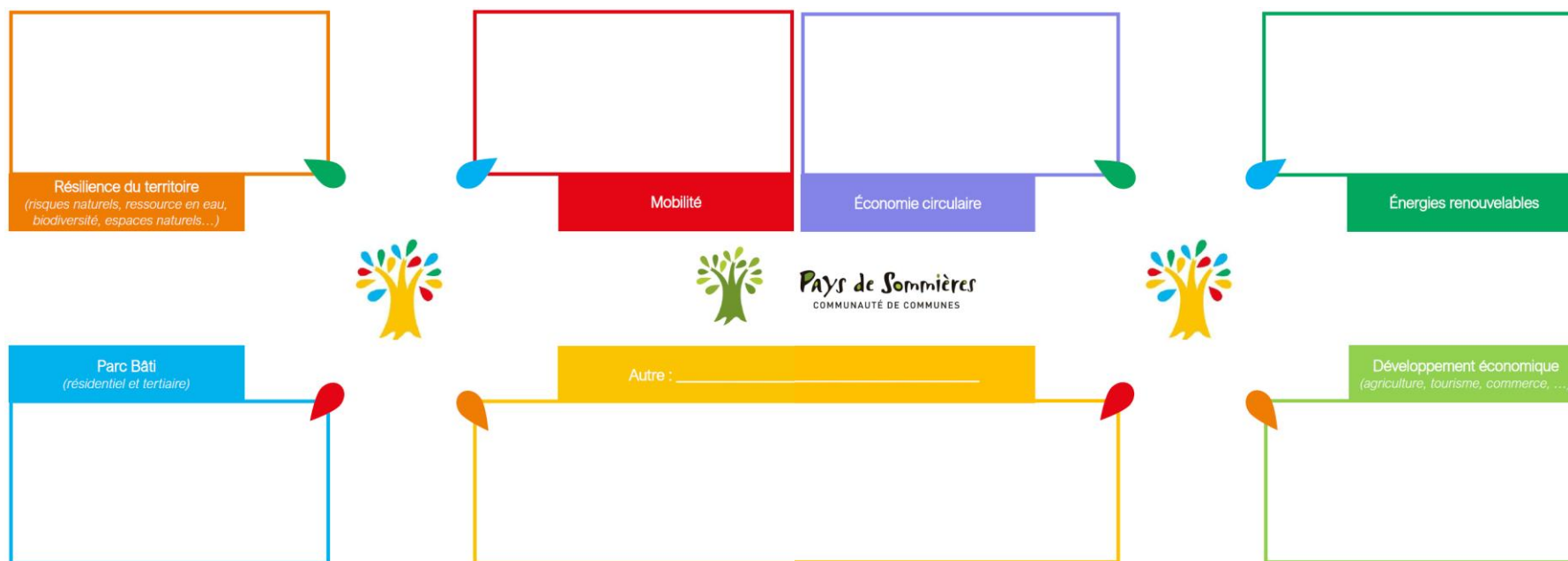
Si une thématique vous semble absente, complétez à l'aide des post-its bleus dans « Autre ».

A form for step 1. It consists of a yellow rectangular box with a red dot in the top right corner, representing a sticky note. Below it is a larger white rectangular box with a yellow border, representing a space for additional comments or actions.

2

Proposez des actions à mener sur le territoire, dans les différentes thématiques, à l'aide de post-its jaunes.





Les participants ont ainsi priorisé les thématiques suivantes :

Thème	Economie circulaire	Energies renouvelables	Développement économique	Résilience du territoire	Mobilité	Parc bâti
Nbre de votes	1	7	2	4	7	1

Seules trois idées d'actions ont ensuite été proposées, dont deux sur la thématique « Énergies renouvelables », en cohérence avec les priorités énoncées :

- Mise en place de parcs photovoltaïque pour autoconsommation collective ;
- Former et/ou motiver des professionnels pour la maintenance solaire thermique ;
- Création d'un CEP / Econome de flux pour les communes.

1.2.2 Enquête à destination des acteurs du territoire (partenaires et citoyens)

Une enquête en ligne à destination des acteurs du territoire a été diffusée de mai à août afin de connaître leur perception des enjeux climatiques, les principaux enjeux du territoire selon eux, axes stratégiques prioritaires et actions à mettre en place prioritairement.



Le questionnaire était composé de 10 questions abordant 3 sujets différents :

- Le profil du répondant ;
- La perception du changement climatique et enjeux du territoire ;
- Les axes d'intervention prioritaires.

Enquête Plan Climat et Transition Énergétique

Le questionnaire a fait l'objet de 82 réponses sur une période de 3 mois (Mai-Août).

1.2.2.1 Profil des répondants

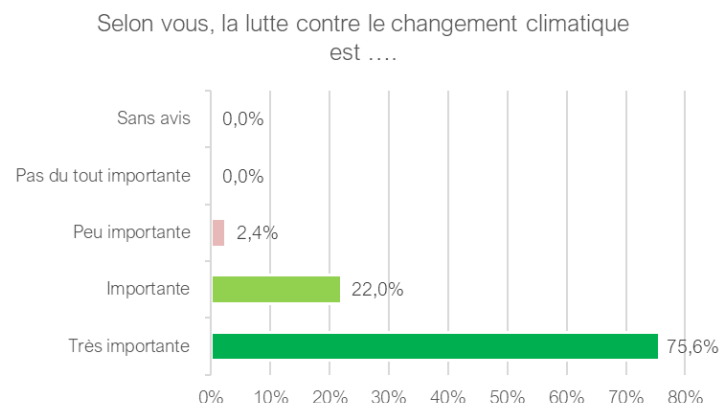
Les principaux contributeurs sont des habitants, à hauteur de 72 %, mais également les Professionnels à hauteur de 24%. Les contributions des associations restent limitées (3% seulement).

Parmi eux, deux tiers sont des femmes (72%), pour un tiers d'hommes (28%).

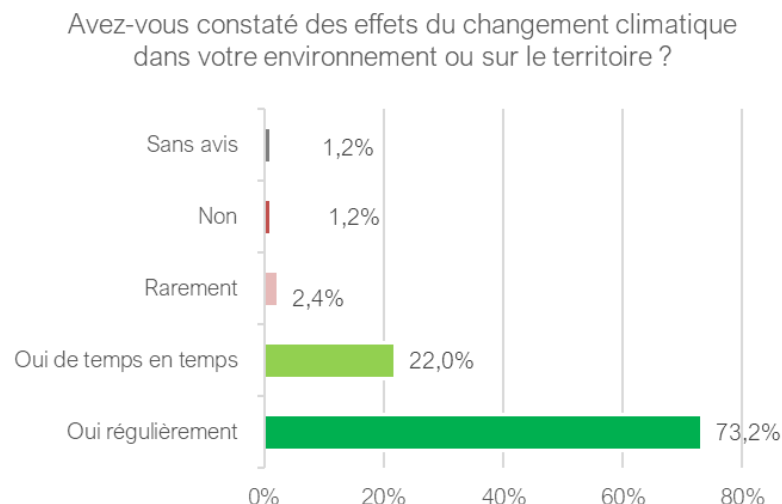
La majorité des répondants provient du territoire du Pays de Sommières (71%). Les autres répondants sont situés hors du territoire, pour 17% dans l'Hérault et 11% dans le Gard. Il est à noter que près de 30% des participants ne sont pas du territoire, mais sont concernés par ce qu'il se passe sur celui-ci !

1.2.2.2 Perception du changement climatique et enjeux du territoire

Pour plus de 97% des personnes ayant répondu, la lutte contre le changement climatique est "importante" et même pour une grande partie d'entre-elles "très importante".



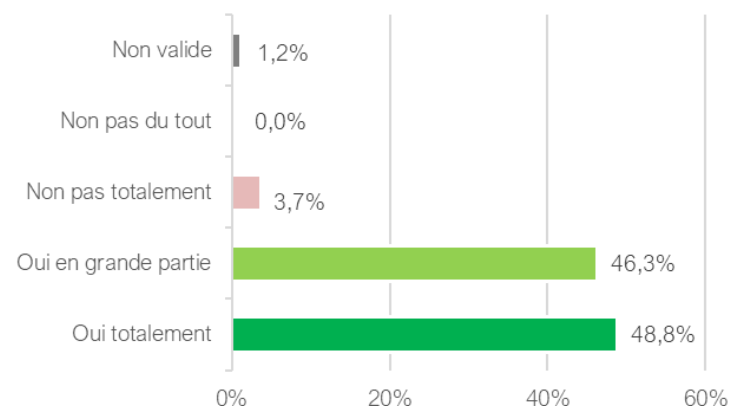
Il y a une perception indéniable des effets du changement climatique. Peu de climato-septiques semblent avoir répondu à ce sondage.



Les Plans Climats ne sont pas encore, même pour les personnes intéressées par ce sujet, un sujet de conversation partagé : 62% n'en ont pas entendu parler.

Les enjeux identifiés dans le PCAET du Pays de Sommières semblent faire l'unanimité : « oui » et « oui en grande partie » représentent 95% des réponses.

Etes-vous en accord avec les enjeux identifiés dans ce PCAET, pour le Pays de Sommières ?



1.2.2.3 Axes d'intervention prioritaires

Il était ensuite demandé aux participants de hiérarchiser les enjeux du territoire mis en avant dans le diagnostic.

Pour rappel, les enjeux étaient les suivants :

1. Des évolutions climatiques déjà perceptibles : une augmentation de la température moyenne de + 0,48°C par décennie, depuis 30 ans
2. Des perspectives d'évolutions climatiques amplifiées à 2100
3. Des consommations d'énergie et des émissions de GES importantes notamment dans les domaines des transports et de l'habitat
4. Des flux de mobilité encore très carbonés induits par un recours important à la voiture individuelle, principalement généré par la mobilité des résidents, notamment dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail
5. Un maillage des transports collectifs et modes actifs insuffisant

6. Un parc de « grands » logements vieillissant
7. Des activités économiques fortement dépendantes aux énergies fossiles
8. Un taux de couverture des consommations en EnR relativement faible
9. Un enjeu de préservation des espaces naturels et agricoles poumons verts du territoire, en limitant l'artificialisation et en accompagnant le changement de pratiques, afin préserver la biodiversité, et de favoriser le stockage carbone
10. Un enjeu de qualité de l'air relativement faible, excepté pour les épisodes de pollution estivaux liés à l'Ozone prégnant sur l'ensemble du territoire

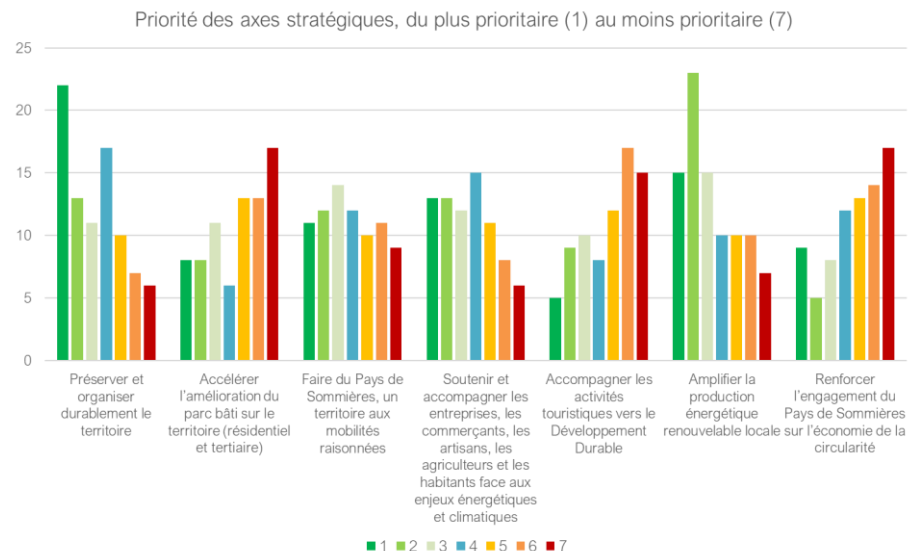
Dans le classement, 3 axes stratégiques ressortent :

- La production d'énergies renouvelables (53 fois dans les 3 premières priorités)
- La préservation et l'organisation durable du territoire (46 fois dans les 3 premières p.)
- Le soutien et l'accompagnement des acteurs locaux et économiques (38 fois dans les 3 premières p.).

3 axes sont moins plébiscités et classés en 5, 6 et 7ème position :

- L'Economie circulaire (44 fois dans les 3 dernières priorités)
- Les Activités touristiques (44 fois dans les 3 dernières priorités)
- L'Amélioration du parc bâti (43 fois dans les 3 dernières p.).

Enfin les Mobilités raisonnées sont plutôt classées au "milieu" avec une régularité des réponses entre 9 et 14 sur le classement entre 1 et 7.



Les domaines d'actions prioritaires sont plus partagés cependant, les Espaces Naturels sont régulièrement cités dans le trio de tête (59 fois dans les 3 premières priorités). Les Transports - Mobilité ont été de nombreuses fois cités (82 fois dans les 8 priorités), de même que les Energies Renouvelables (73 fois). En revanche, les Risques naturels (6 fois) ou l'Alimentation (48 fois) ont été les moins souvent prioritaires.

Classement des domaines d'action du plus prioritaire (1) au moins prioritaire (8)

Domaine	1	2	3	4	5	6	7	8
Transport – Mobilité	13	5	10	12	14	14	6	8
Energies renouvelables	12	8	10	6	5	11	12	9
Parc Bâti (résidentiel et autres)	2	9	7	7	6	13	12	0
Développement économique (agriculture, tertiaire...)	5	8	10	7	12	9	5	0
Espaces naturels : paysage, forêt...	25	20	14	6	3	2	7	2
Ressource en eau	7	8	12	9	6	5	7	3
Biodiversité	4	10	8	12	11	11	7	9
Diminution des déchets et recyclage	7	6	7	10	14	9	4	5
Alimentaire, filière courte, locale...	7	3	7	9	6	5	8	7
Risques naturels	1	1	0	2	0	0	1	1

Des actions spécifiques ont été soumises et parfois plusieurs fois par différents participants :

- Développement des transports en communs et du covoiturage (proposés 14 fois)
- Préservation de la ressource en eau (proposés 9 fois)
- Développement de la communication et de la sensibilisation à ces problématiques (proposés 8 fois)
- Développement des pistes cyclables (proposé 6 fois)
- Soutien au développement des énergies renouvelables (proposé 5 fois)

[illegible]

2.2 CO-CONSTRUCTION DU PROGRAMME D'ACTION

1.2.3 Ateliers partenariaux thématiques

Après avoir réalisé un diagnostic territorial complet identifiant les enjeux prioritaires, et défini une stratégie écologique à leur hauteur, les élus ont souhaité partager de manière plus marquée, ces avancées avec les acteurs locaux.

Ainsi, 5 thématiques ont été retenues pour travailler avec les partenaires à l'identification d'actions pertinentes :

- Amélioration environnementale
- Economie circulaire
- Développement économique
- Bâtiments
- Mobilité

Les ateliers se sont organisés en 4 temps :

1- Introduction en plénière

Un premier temps collectif permet de :

- Présenter la démarche PCAET
- Rappeler les enjeux clés du diagnostic et de la stratégie
- Présenter l'objectif et les règles de l'atelier

2- Foisonnement

Les thèmes et sous-thèmes de l'atelier servent de support aux réflexions des participants afin d'identifier les actions déjà mises en place (post'it vert) ou à mettre en place (post'it jaune).

Après un temps de réflexion individuel, les participants mettent en commun leurs idées et à en discuter.

3- Priorisation

Les participants votent pour les actions prioritaires. Afin de réaliser un vote « multicritères », nous proposons 2 types de votes :

- Rouge : Action prioritaire au regard de l'enjeu qu'elle représente sur le territoire (impact GES, adaptation au changement climatique, qualité de l'air...).
- Vert : Action « sans regret », action facilement réalisable (soit déjà planifiée, soit demandant peu de moyens...). A noter que généralement ces actions ont un impact très modéré.

4- Construction des fiches action en sous-groupes

Les participants prennent quelques minutes pour caractériser les actions priorisées, en fonction du temps disponible résiduel.

A l'issue des ateliers, les actions identifiées seront présentées, complétées et enrichies avec les services et le comité de pilotage afin d'aboutir à un programme d'action adapté.

1.2.3.1 Atelier « Amélioration environnementale du territoire »

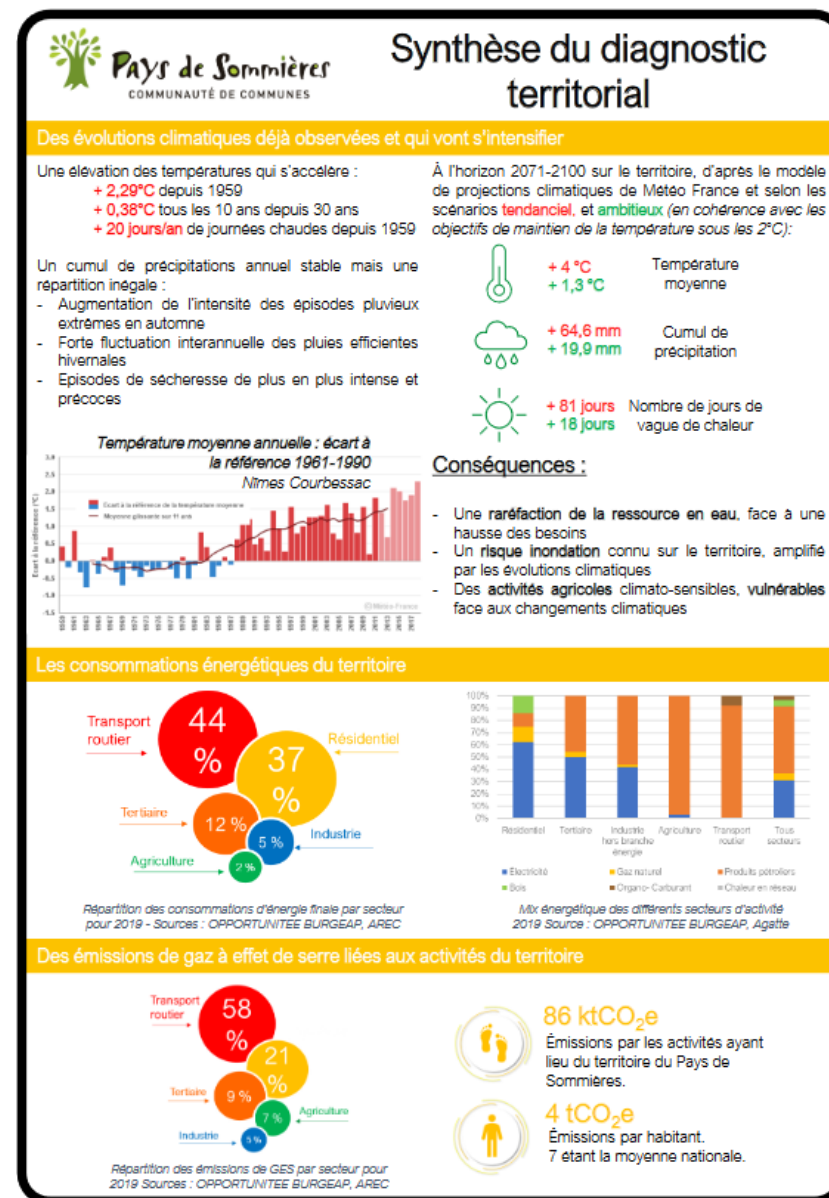
Liste des participants :

Nom	Prénom	Structure	Mail
JANNEZ	Stephan	Calade	stephan.jannez@calade.org
BOUSQUET	Maud	Calade	maud.bousquet@calade.org
FAESSEL	Karine	GRDF	karine.faessel@grdf.fr
SAVEAN	Marie	EPTB Vidourle	m.savean@vidourle.org
BROS	Didier	Mairie de Crespian	mairiedecrespian@gmail.com
REDON	Charlotte	EPTB Vistre Vistrenque	charlotte.redon@vistre-vistrenque.fr
FAYE	Aude	PETR Vidourle Camargue	a.faye@petr-vidourlecamargue.fr
GRATACOS	Perline	SCoT Sud Gard	perline.gratacos@scot-sud-gard.fr
MUR	Claude	CIVAM du Gard	cmur34@gmail.com
LOUVET	Jean-François	Mairie de Sommières	jean-francois.louvet@orange.fr

Introduction en plénière

Un premier temps collectif a permis de :

- Présenter la démarche PCAET
- Rappeler les enjeux clés du diagnostic et de la stratégie
- Présenter l'objectif et les règles de l'atelier





Pays de Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AMELIORATION ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE

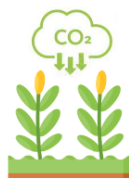
Objectifs Stratégiques

Orientation stratégique retenue

Pays de Sommières : un territoire équilibré	1. Préserver et organiser durablement le territoire 2. Accélérer l'amélioration du parc bâti sur le territoire (résidentiel et tertiaire) 3. Faire du Pays de Sommières, un territoire aux mobilités raisonnées
Pays de Sommières : un territoire tourné vers un dynamisme économique durable	1. Soutenir et accompagner les entreprises, les commerçants, les artisans, les agriculteurs et les habitants face aux enjeux énergétiques et climatiques 2. Accompagner les activités touristiques vers le Développement Durable 3. Amplifier la production énergétique renouvelable locale 4. Renforcer l'engagement du Pays de Sommières sur l'économie de la circularité

Le Pays de Sommières possède des puits de carbone importants concentrés sur les zones de cultures. Le territoire dispose d'une faible surface forestière et de peu d'élevage qui limitent les potentiels de stockage carbone dans la biomasse ou la litière.

Les changements d'affectation des sols survenus entre 2012 et 2018 révèle une perte d'espaces naturels et agricoles au profit d'espaces imperméabilisés qui sont sources de séquestration et d'émissions annuelles.



Objectif chiffré

Préservation des stocks carbone du territoire : Arrêt de la consommation d'espaces agricoles et naturels



Pays de Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AMELIORATION ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE

Eau, Biodiversité et Risques naturels

Préservation des stocks carbone du territoire

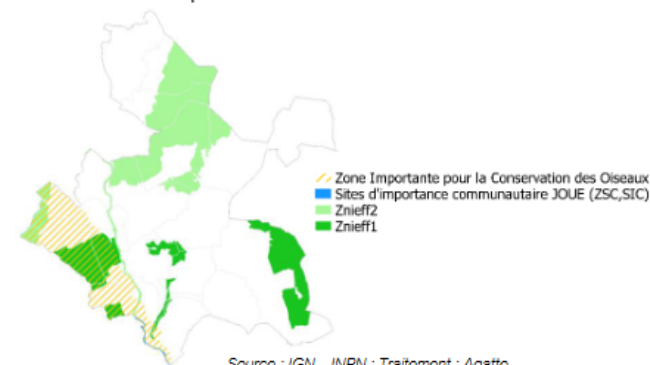
La **végétation** représente un enjeu essentiel au stockage carbone : **22 ktCO₂e/an stockés**, soit environ **25 % des émissions annuelles** du territoire.



Une biodiversité exposée

Bien que le territoire ne représente un enjeu environnemental modéré par rapport à d'autres territoires gardois, la biodiversité est tout de même exposée.

Carte des zones d'importance environnementale



Les effets indirects du changement climatique (pression sur la ressource en eau, artificialisation des sols, fragmentation des milieux) sont plus importants sur la biodiversité que les effets directs (augmentation de la température, modification de la pluviométrie).

Pays de Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AMELIORATION ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE

Eau, Biodiversité et Risques naturels

Raréfaction de la ressource en eau

Une **ressource en eau** qui se **raréfie** au regard des évolutions climatiques et de la hausse des besoins (population et agriculture)

Eau souterraine des molasses de Sommières : rapport besoin-ressource en eau équilibré sauf en période d'étiage.

Eau superficielle du Vidourle : forte tension sur la disponibilité en eau, considérée comme déficitaire, notamment en période d'étiage.

Source : Ministère de la Transition écologique

Risques d'inondations et de feux de forêts

Un risque inondation par crues torrentielles et ruissellement très élevés

Sources : DREAL Occitanie, IGN BD Topo, Contributeurs OpenStreetMap
Réalisation : Agatte2021

6 des 18 communes sont situées en zone inondable.

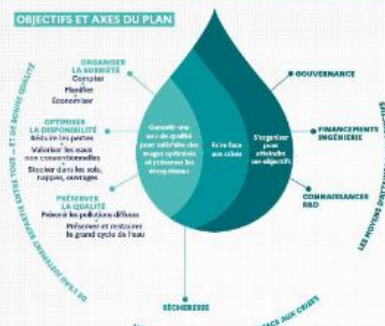
Environ 7 % du territoire (1 427 ha) et près de 15 % de la population (3 582 habitants) directement exposés au risque inondation.

Un risque d'aggravation de l'intensité des feux de forêts au regard de l'évolution du climat

Source : SCoT Sud Gard

Les espaces forestiers représentent environ 17 000 ha soit environ 34 % des surfaces totales.

Un aléa modéré à élevé sur le territoire, mais aucune commune n'est soumise à l'élaboration d'un PPRif.



Foisonnement

Les thèmes et sous-thèmes de l'atelier ont permis de servir de support aux réflexions des participants afin d'identifier les actions déjà mises en place (post'it vert) ou à mettre en place (post'it jaune).

Après un temps de réflexion individuel, les participants sont amenés à mettre en commun leurs idées et à en discuter.

Les propositions des participants sont les suivantes :

Agriculture	
Soutien à l'agriculture aux pratiques vertueuses	Modules « Adaptations au changement climatique » pour formation – FD Civam du Gard
Favoriser le développement d'une agriculture économe en eau et de moindre impact sur la qualité de l'eau	Soutien et développement de l'agroforesterie – FD Civam du Gard
Réfléchir au territoire agricole de demain, partenariats avec tout le monde agricole (dont CA, CIVAM), animé par la CCPS	Pratiques agricoles favorables à la biodiv, projet Life Terra Musiva – FD Civam du Gard
Accompagner les agriculteurs via la chambre d'agriculture dans l'agroécologie pour développer les cultures intermédiaires à vocation énergétique (préservation des sols, amélioration de la structure des sols lors des inondations, valorisation des déchets et production d'énergie locale renouvelable injectée dans le réseau de gaz	Soutien et structuration de la filière bio – FD Civam du Gard

Risques naturels	
Organiser à l'échelle d'une commune le débroussaillage chez les particuliers	Aide au débroussaillage des particuliers dans le cadre des OLD (asso à Congénies soutenue par la mairie)
Pastoralisme pour le débroussaillage	Faire le lien avec les PAPI (Vistre, Vistrenque, Vidourle)

Biodiversité	
Préserver les capacités d'écoulement en période de pluie (limiter l'artificialisation des sols au plus près des cours d'eau)	Éclairage public : changement de luminaires par des basses consommations et protection de la faune (Sommières et Crespian) avec une extinction la nuit
Améliorer les accès aux cours d'eau pour pérenniser leurs entretiens (Calvisson et Congénies)	Maintenir l'entretien des cours d'eau hors zones urbaines (Congénies et Calvisson)
Aider les communes à la prise en compte de l'entretien des cours d'eau dans le PLU	Soutien et développement de la biodiversité cultivée à développer sur le territoire
Aider les communes à la prise en compte de l'entretien des cours d'eau dans le PLU	Favoriser l'installation de loges artificielles à Chiroptères par une sensibilisation des habitants à l'utilité d'une telle pratique (Plan de préservation de la biodiversité)

Urbanisme et aménagement	
Toits blancs	Petites villes de demain (Sommières et Calvisson 2026) - Végétalisation, désimperméabilisation, nbre de places piétonnes
Sensibilisation auprès de la population et des élus	Favoriser la désimperméabilisation des sols
Aménagements vélos vers les établissements publics, liaison voie verte	Réduction de la consommation des espaces / artificialisation des sols
Débétonnisation des rues pour éviter les îlots de chaleur	

Ressource en eau	
Eaux de pluie : favoriser la récupération des eaux de pluie sur le bâti existant et sur les constructions neuves	Brise-jets sur la commune de Sommières
Eaux usées : réutilisation des eaux usées après traitement pour l'arrosage public et l'utilisation agricole	Suppression des artificialisations des sols et perméabilisation autour des arbres à Sommières
Sensibilisation de la population et application des arrêtés	Travail sur les engrais verts, amendements EPIA - FD Civam du Gard
Développement des économies d'eau (scolaires, habitants, acteurs économiques, ...)	Échanges de pratiques entre agriculteurs (EPIA) - Webinaires, débats etc... sur l'eau et l'agriculture, FD Civam du Gard et FR Civam Occitanie

Travail en partenariat CCPS + EPTB	GEMAPI : Mise en œuvre sur CCPS via de le transfert de cette compétence à l'EPTB Vidourle
Campagne de détection des fuites sur le réseau de distribution	Mise en œuvre d'un plan de gestion des ressources en eau sur le bassin du Vidourle

Nature en ville - Végétalisation	
Ateliers jardinage (attentes exprimées par les habitants) - échanges de pratiques, lien avec les agriculteurs	Animations "Incroyables comestibles" - plantes comestibles à mettre devant chez soi (Calvisson)
Renaturer l'espace public (plantes économes en eau) sur façades et sur supports verticaux	Jardin partagés
Supprimer l'arrosage des RP	Végétalisation des rues de Sommières





Priorisation

Les participants sont amenés à voter pour les actions prioritaires. Afin de réaliser un vote « multicritères », nous proposons 2 types de votes :

- Rouge : Action prioritaire au regard de l'enjeu qu'elle représente sur le territoire (impact GES, adaptation au changement climatique, qualité de l'air...).
- Vert : Action « sans regret », action facilement réalisable (soit déjà planifiée, soit demandant peu de moyens...). A noter que généralement ces actions ont un impact très modéré.

ACTIONS			
Sensibilisation de la population aux économies d'eau	5	6	11
Pastoralisme pour le débroussaillage	2	6	8
Eaux usées : réutilisation des eaux usées après traitement pour l'arrosage public et l'utilisation agricole	7		7
Réfléchir au territoire agricole de demain, partenariats avec tout le monde agricole (dont CA, CIVAM), animé par la CCPS	6		6
Favoriser la désimperméabilisation des sols	6		6
Maintien et renforcement de l'agroforesterie	6		6
Campagne de détection des fuites sur le réseau de distribution	5		5
Travail en partenariat CCPS + EPTB	2	3	5
Renaturer l'espace public (plantes économes en eau) sur façades et sur supports verticaux	3		3
Organiser à l'échelle d'une commune le débroussaillage chez les particuliers	3		3
Favoriser le développement d'une agriculture économe en eau et de moindre impact sur la qualité de l'eau	1	2	3
Favoriser l'installation de loges artificielles à Chiroptères par une sensibilisation des habitants à l'utilité d'une telle pratique (Plan de préservation de la biodiversité)	2		2
Eaux de pluie : favoriser la récupération des eaux de pluie sur le bâti existant et sur les constructions neuves	2		2
Soutien à l'agriculture aux pratiques vertueuses	1		1
Préserver les capacités d'écoulement en période de pluie (limiter l'artificialisation des sols au plus près des cours d'eau)	1		1
Aider les communes à la prise en compte de l'entretien des cours d'eau dans le PLU	1		1
Sensibilisation auprès de la population et des élus		1	1
Ateliers jardinage (attentes exprimées par les habitants) - échanges de pratiques, lien avec les agriculteurs	1		1

Les fiches actions finalement retenues sont celles en gras.

Construction des fiches action en sous-groupes

Les participants ont pris quelques minutes pour caractériser les actions priorisées, en fonction du temps disponible résiduel.

Action	Généraliser le pastoralisme pour le débroussaillage
Description	- Bénéfique pour limiter les risques incendie et maintenir les milieux ouverts - Entretien des zones « coupe-feu » et interfaces bois / zone urbaine
Porteur(s) de projet	Communes
Public(s) concerné(s)	
Partenariats	Chambre d'agriculture du Gard, autre, acteurs agricoles, association comme Terre de liens

Action	Formaliser une vision territoriale agricole pour la CCPS
Porteur(s) de projet	Fédération de professionnels
Public(s) concerné(s)	Agriculteurs
Partenariats	CIVAM, Confédération paysanne, CA, Collectivités, Département, Etat, Région, PETR, FNSEA, MSA

Action	Sensibiliser et associer la population à la préservation de l'eau
Porteur(s) de projet	CCPS ou EPTB
Public(s) concerné(s)	Population
Partenariats	EPTB, Agence de l'eau, associations (Calade, Civam, ...), sports, loisirs, culture, commerces, artisans, écoles, collèges, lycées

Action	Désimperméabiliser les sols
Porteur(s) de projet	Communes et CCPS
Public(s) concerné(s)	
Partenariats	CCPS, Agence de l'eau, EPTB, SCoT, CD30

Action	Financer des citernes de distribution d'eau après traitement des eaux usées, pour livrer les agriculteurs et espaces verts communaux
Porteur(s) de projet	
Public(s) concerné(s)	Collectivités, agriculteurs
Partenariats	Gestionnaires station d'épuration
Service référent pour la CC	SIAV

Action	Maintenir et renforcer l'agroforesterie
Description	- Capter le CO2 - Zones d'ombres, développement de la biodiversité (effet de lutte contre les îlots de chaleur) - Limiter l'emploi de produits phytosanitaires
Porteur(s) de projet	EPCI
Public(s) concerné(s)	
Partenariats	Chambre d'agriculture, acteurs du monde agricole



1.2.3.2 Atelier « Economie circulaire »

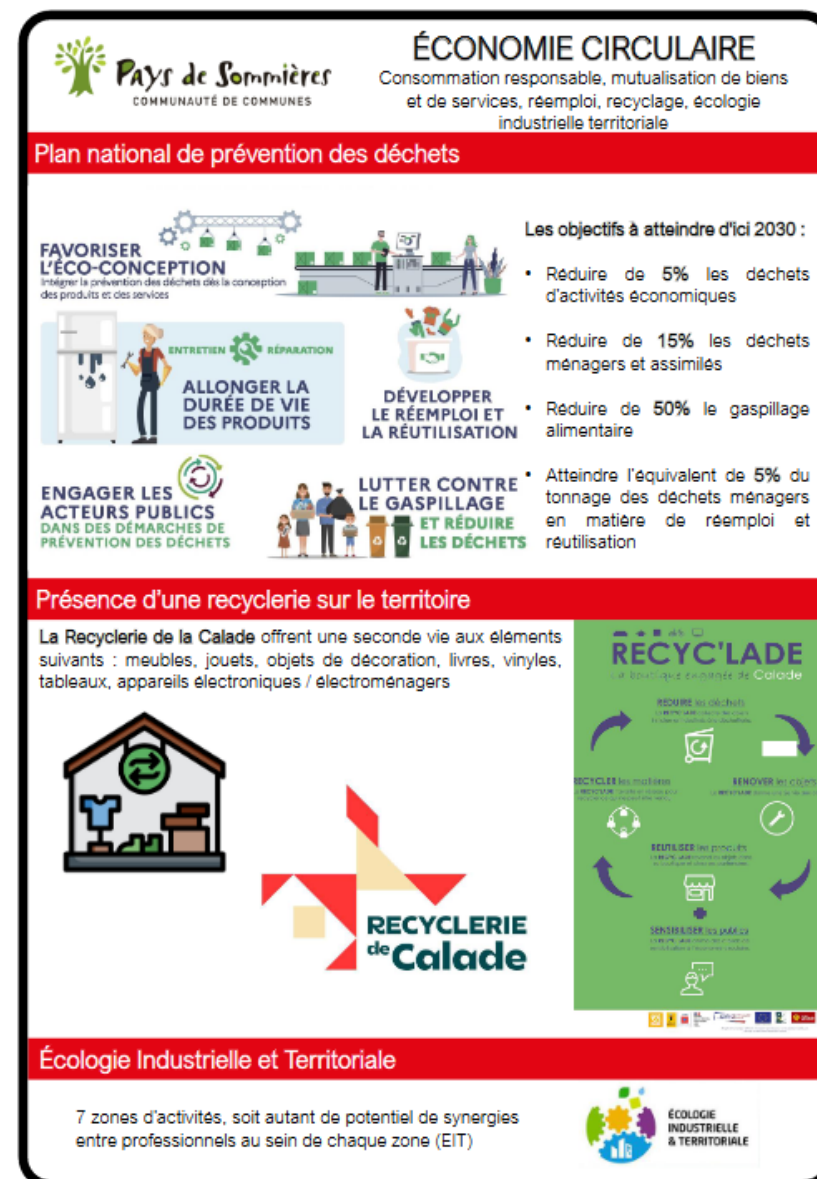
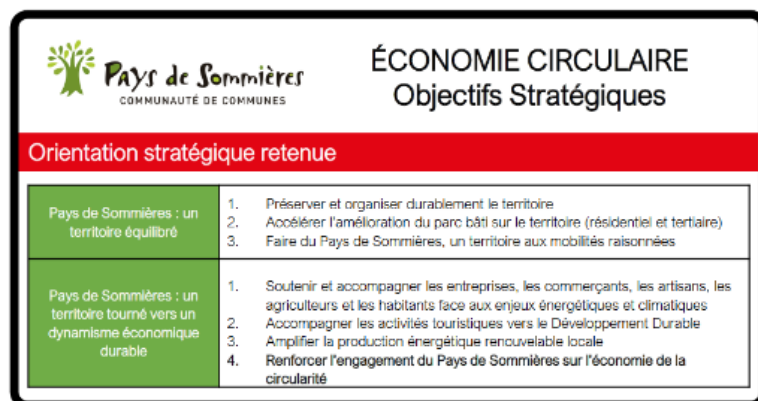
Liste des participants :

Nom	Prénom	Structure	Mail
JANNEZ	Stephan	Calade	stephan.jannez@calade.org
BOUSQUET	Maud	Calade	maud.bousquet@calade.org
BROS	Didier	Mairie de Crespian	mairiedecrespian@gmail.com
FAYE	Aude	PETR Vidourle Camargue	a.faye@petr-vidourlecamargue.fr
LOUVET	Jean-François	Mairie de Sommières	jean-francois.louvet@orange.fr
BASTID	Ludovic	CC Petite Camargue	ludovic.bastid@cc-petitecamargue.fr
FAESSEL	Karine	GRDF	karine.faessel@grdf.fr
MUR	Claude	CIVAM du Gard	cmur34@gmail.com

Introduction en plénière

Un premier temps collectif a permis de :

- Présenter la démarche PCAET
- Rappeler les enjeux clés du diagnostic et de la stratégie
- Présenter l'objectif et les règles de l'atelier



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Consommation responsable, mutualisation de biens
et de services, réemploi, recyclage, écologie
industrielle territoriale

Les émissions de GES de la collectivité

7 % des émissions de GES du territoire directement liées aux fonctionnement et compétences de la collectivité.



environ 1 000 tours de la terre en avion
effectués par un passager
équivalent aux émissions actuelles de
570 Français
Source : LEZ (2014) / CCAD, 2014/2015

6 400 tCO₂e

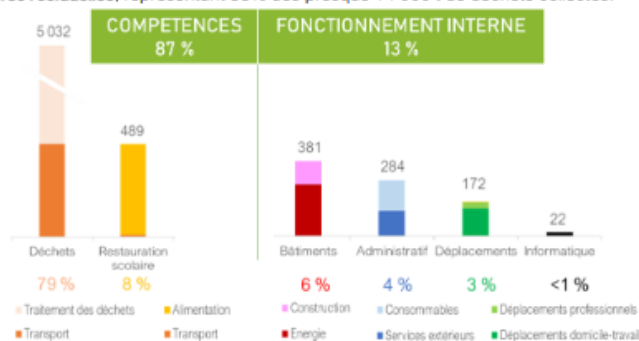


Emissions de GES du fonctionnement, du patrimoine et des compétences de la
Communauté de Communes du Pays de Sommières ramenées aux émissions
territoriales – Sources : Alma, Opportunité de Burgeap, Agette

Les émissions de GES de la gestion des déchets

La gestion des déchets représente le secteur le plus émetteur avec quasiment 80% des émissions de la collectivité. La grande majorité des émissions (90%) est liée au traitement des déchets et seulement 10% sont liées à la collecte. À l'échelle du territoire, la gestion des déchets ne représentent que moins de 1 % des émissions.

44 % des émissions liées à la gestion des déchets sont générées par l'incinération des ordures ménagères résiduelles, représentant 38% des presque 14 000 t de déchets collectés.



Profil d'émissions de GES du fonctionnement, du patrimoine et des compétences de la
Communauté de Communes du Pays de Sommières en tCO₂e – Sources : Agette

Foisonnement

Les thèmes et sous-thèmes de l'atelier ont permis de servir de support aux réflexions des participants afin d'identifier les actions déjà mises en place (post'it vert) ou à mettre en place (post'it jaune).

Après un temps de réflexion individuel, les participants sont amenés à mettre en commun leurs idées et à en discuter.

Les propositions des participants sont les suivantes :

Pratiques et comportements	
Encourager le vrac et la consigne	Sensibilisation recyclerie Calade, animations en écoles, ...
Action de sensibilisation grand public réemploi et réparation	Ateliers qualimatous pour public en précarité économique – FD Civism du Gard
Cartographie, liste des lieux et des acteurs	

Gestion des déchets	
Valorisation des déchets dits « encombrants » avant la mise à la benne	Valorisation des déchets verts (broyés en déchetterie et répartis aux agriculteurs)
Agrandir la recyclerie	Projet de laboratoire de transformation en partenariats Calade / Civism
Matériautheque / Conciergerie de chantier	Récupération des biodéchets pro
Collecte de fin de stock des entreprises du bâtiment	Limiter le gaspillage alimentaire en grande distribution (collecte de proximité par exemple)
Développer l'EIT sur le territoire, valoriser les déchets entres acteurs	Laboratoire de transformation alimentaire
Service de broyage sur place des végétaux (pro, particuliers, collectivités) et sensibilisation au paillage	Récupération des invendus (marchés et grande distribution)
Taxe incitative	

Réemploi et réparation	
Encourager l'ouverture de friperies, ouvrir au territoire	Atelier dépannage Calade
Encourager la pratique du prêt / location plutôt que de l'achat (ex: débroussailleuse, matériel de cuisine, ...)	PTCE Rémendaires, collectif d'acteurs de l'ECi qui réfléchissent aux solutions locales et durables
Economie de la fonctionnalité (mutualisation / location)	Partenariat Civam du Gard / Atelier Paysan
Encourager l'installation d'entreprises de réparation électroménager et informatique	Formation avec lycée pro / Calade pour salariés en insertion, titre pro agent valoriste des biens courants
Favoriser l'installation de réparateurs sur le territoire	

Priorisation

Les participants sont amenés à voter pour les actions prioritaires. Afin de réaliser un vote « multicritères », nous proposons 2 types de votes :

- Rouge : Action prioritaire au regard de l'enjeu qu'elle représente sur le territoire (impact GES, adaptation au changement climatique, qualité de l'air...).
- Vert : Action « sans regret », action facilement réalisable (soit déjà planifiée, soit demandant peu de moyens...). A noter que généralement ces actions ont un impact très modéré.

ACTIONS			
Cartographie, liste des lieux et des acteurs	1	7	8
Agrandir la ressourcerie	7		7
Développer l'EIT sur le territoire, valoriser les déchets entre acteurs	7		7
Laboratoire de transformation alimentaire	6		6
Favoriser l'installation de réparateurs sur le territoire	4		4
Economie de la fonctionnalité (mutualisation / location)	2	3	5
Encourager le vrac et la consigne	2		2
Matériauthèque / Conciergerie de chantier	2		2
Récupération des biodéchets pro	2		2
Limiter le gaspillage alimentaire en grande distribution (collecte de proximité par exemple)	2		2
Encourager l'ouverture de friperies, ouvrir encore plus au territoire	1		1

Les fiches actions finalement retenues sont celles en gras.

Construction des fiches action en sous-groupes

Les participants ont pris quelques minutes pour caractériser les actions prioritaires, en fonction du temps disponible résiduel.

Action	Sensibiliser le grand public à l'achat de produits de seconde main
Description	- Sensibiliser - Cartographier les acteurs en place et lister l'existant (outils, réseaux, ...) et communiquer
Porteur(s) de projet	
Public(s) concerné(s)	
Partenariats	

Action	Développer l'écologie industrielle territoriale sur le territoire
Description	Faire du déchet de l'un la ressource de l'autre : ⇒ Economies d'échelle (coûts financiers, flux financiers) ⇒ Réduction des déchets Diagnostiquer le territoire et les entreprises en place Identifier les déchets / ressources de chacun Créer un lieu et accompagner les synergies
Porteur(s) de projet	PETR/CCPS ou/et PTCE Rémendaires
Public(s) concerné(s)	Entreprises
Partenariats	CCPS, Entreprises, recherche, PETR, CMA, CCI
Moyens financiers et humains	Chargé de mission

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL 2020 -2026

Fiche-action n°	
Intitulé de l'action	Extension de la recyclerie
Orientation(s) stratégique(s) en lien avec l'action :	Economie circulaire

OBJECTIFS VISES & RESULTATS ATTENDUS

Contexte, enjeux, motifs	Objectif général :
La recyclerie fonctionne très bien, besoin de plus de place	Diminution des déchets, création d'emplois, pouvoir d'achats des habitants

Objectif(s) opérationnel (s) visé(s)

Descriptif de l'action :

Les 450 m² actuels sont insuffisants pour exposer tout le stock. Volonté d'augmenter la collecte et le tonnage réemployé. Une piste serait de construire à côté d'une déchetterie.

Nature des résultats attendus (○○○ néant ; ●○○ ; ●●○ ; ●●● important)			
Impacts Air-Energie-Climat :		Impacts socio-économiques	
Consommations d'énergie	●○○	Emploi et activité	●●●
Production EnR	○○○	Factures, pouvoir d'achat	●●●
GES (transport)	●○○	Précarité énergétique	○○○
Air	○○○	Santé	○○○
Adaptation	○○○	Attractivité	●●○
Stockage de carbone	●○○		
Matériaux biosourcés	○○○		
Réseaux d'énergie (coordination)	○○○		

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Organisation	
Porteur(s) de projet : Calade et CCPS	
Publics concernés : Habitants et public en insertion professionnelle. Quelques entreprises entre autres pour « customiser »	
Principaux partenariats souhaités :	
Service Référent pour la CC : Service aménagement du territoire	Agent (adresse mail) : Christophe Correia
Moyens financiers et humains :	

Coût prévisionnel de l'action	Hypothèse haute	Hypothèse basse
		1M HT pour la construction

Calendrier	Année début :	Année de pleine action :	Année de fin :
	2025		

Indicateurs	
Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat et Indicateurs d'impact
Tonnage traité	Tonnage déchet évité
Coûts évités en déchetterie	Nombre d'équipements vendus pas cher
Nombre de clients	Nombre d'emplois



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL 2020 -2026



Fiche-action n°	
Intitulé de l'action	Création d'un atelier de transformation alimentaire
Orientation(s) stratégique(s) en lien avec l'action :	Economie circulaire

OBJECTIFS VISES & RESULTATS ATTENDUS

Contexte, enjeux, motifs	Objectif général :
La saisonnalité induit des problèmes d'écoulement des produits agricoles, surtout les non-standardisés	Proposer un atelier ouvert à tous pour lutter contre le gaspillage et offre des solutions de valorisations aux agriculteurs

Objectif(s) opérationnel (s) visé(s)

Descriptif de l'action :

- Transformer les produits agricoles
- Mettre en conserves les invendus pour ne pas jeter
- Créer des emplois pour personnes en insertion
- Besoins de matériel mais surtout d'un local adéquat
- Permet de servir les cantines en produits semi-cuisinés

--

Nature des résultats attendus

(○○○=néant ; ●○○ ; ●●○ ; ●●● = important)

Impacts Air-Energie-Climat :	Impacts socio-économiques
Consommations d'énergie	○○○
Production EnR	○○○
GES	○○○
Air	○○○
Adaptation	●○○
Stockage de carbone	○○○
Matériaux biosourcés	○○○
Réseaux d'énergie (coordination)	○○○
Emploi et activité	●●●
Factures, pouvoir d'achat	●●○
Précarité énergétique	○○○
Santé	●○○
Attractivité	●○○

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Organisation	
Porteur(s) de projet : PTCE, FD Civam du Gard, Calade	
Publics concernés : Agriculteurs, association de l'aide alimentaire, association « Ateliers culinaires », artisans-transformateurs, habitants, cantines	
Principaux partenariats souhaités :	
Service Référent pour la CC : Service économie	Agent (adresse mail) : Murielle Cuvilliez
Moyens financiers et humains : Appels à projet pour financer les salaires. Ingénierie présente, à pérenniser. Besoin de foncier. Département, Région, Etat, PETR	

Coût prévisionnel de l'action	Hypothèse haute Selon le bâtiment à louer ou à acheter	Hypothèse basse 80k€ de matériel
-------------------------------	---	-------------------------------------

Calendrier	Année début : 2024 (étude de faisabilité en cours)	Année de pleine action :	Année de fin :
------------	--	--------------------------	----------------

Indicateurs	
Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat et Indicateurs d'impact
Tonnage	Augmentation de la consommation de produits locaux
Journée d'utilisation (au moins 200/an)	Augmentation du revenu des agriculteurs

1.2.3.3 Atelier « Développement économique »

Liste des participants :

Nom	Prénom	Structure	Mail
JANNEZ	Stephan	Calade	stephan.jannez@calade.org
FAESSEL	Karine	GRDF	karine.faessel@grdf.fr
WATERLOT	Sophie	CC Petite Camargue	sophie.waterlot@cc-petitecamargue.fr
BROS	Didier	Mairie de Crespian	mairiedecrespian@gmail.com
LE HINGRAT	Emmanuelle	CCPS Commission T.	emmanuelle.lehingrat@orange.fr
FAYE	Aude	PETR Vidourle Camargue	a.faye@petr-vidourlecamargue.fr
GUILLET	Carole	CC Pays de Lunel	c.guillet@paysdelunel.fr
LOUVET	Jean-François	Mairie de Sommières	jean-francois.louvet@orange.fr
PAYEN	Daniel	CIVAM du Gard	

Introduction en plénière

Un premier temps collectif a permis de :

- Présenter la démarche PCAET
- Rappeler les enjeux clés du diagnostic et de la stratégie
- Présenter l'objectif et les règles de l'atelier




Pays de Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Objectifs Stratégiques

Orientations stratégiques retenues

Pays de Sommières : un territoire équilibré	1. Préserver et organiser durablement le territoire 2. Accélérer l'amélioration du parc bâti sur le territoire (résidentiel et tertiaire) 3. Faire du Pays de Sommières, un territoire aux mobilités raisonnées
Pays de Sommières : un territoire tourné vers un dynamisme économique durable	1. Soutenir et accompagner les entreprises, les commerçants, les artisans, les agriculteurs et les habitants face aux enjeux énergétiques et climatiques 2. Accompagner les activités touristiques vers le Développement Durable 3. Amplifier la production énergétique renouvelable locale 4. Renforcer l'engagement du Pays de Sommières sur l'économie de la circularité

Objectifs chiffrés

Agriculture

- - 10 % des consommations d'énergie finale à 2030 par rapport à 2019
- - 18 % des émissions de GES en 2030 par rapport à 2019
- Séquestrer 1,2 ktCO₂e/an supplémentaire grâce à l'évolution des pratiques agricoles (env. 1% des émissions annuelles) → Sensibiliser les agriculteurs pour que 25% des surfaces agricoles pour un développement des pratiques en faveur de la séquestration carbone

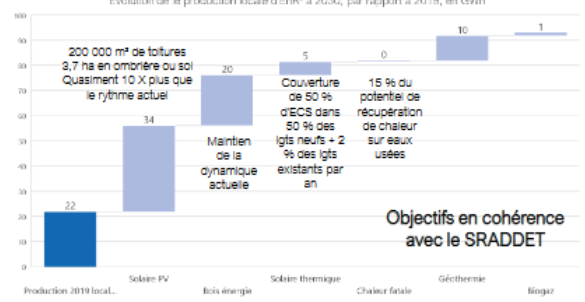
Industrie

- - 4 % des consommations d'énergie finale à 2030 par rapport à 2019
- - 18 % des émissions de GES en 2030 par rapport à 2019

ENR&R

- Triplement de la production d'énergie renouvelable locale à 2030 par rapport à 2019

Evolution de la production locale d'EnR à 2030, par rapport à 2019, en GWh



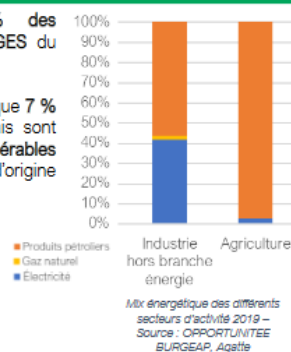
Source	Production 2019 local (GWh)	Objectif 2030 (GWh)	Notes
Solaire PV	22	66	200 000 m² de toitures, 3,7 ha en ombrage ou sol, Quasiment 10 X plus que le rythme actuel
Bois énergie	20	20	Maintien de la dynamique actuelle
Solaire thermique	5	5	Couverture de 50 % des CS dans 50 % des lgtz neufs + 2 % des lgtz existants par an
Chaleur fatale	0	0	15 % du potentiel de récupération de chaleur sur eaux usées
Géothermie	10	10	
Biométhane	1	1	

Objectifs en cohérence avec le SRADET

Les émissions de GES des activités économiques

Les secteurs économiques représentent **19 % des consommations d'énergie** et **21 % des émissions de GES** du territoire en 2019 (Tertiaire, Agriculture, Industrie).

L'agriculture et l'industrie ne représentent respectivement que **7 %** et **5 %** des consommations d'énergie du territoire. Mais sont fortement dépendantes aux énergies fossiles, et ainsi vulnérables aux fluctuations des prix (56 % des consommations sont d'origine fossile pour l'industrie, 100% pour l'agriculture).

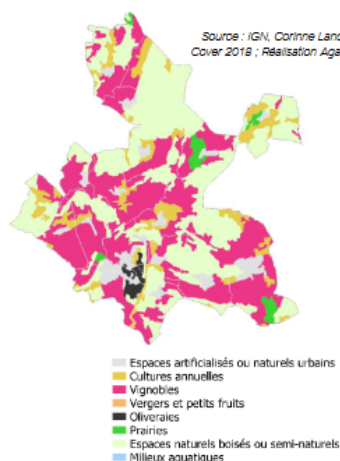


Des activités agricoles dépendantes du climat et de la ressource en eau

Le changement climatique représente un enjeu majeur pour la filière Vigne et Vin. L'augmentation des températures et des durées, l'augmentation de l'intensité du déficit hydrique ressenti par les cultures et l'augmentation du rayonnement ont des répercussions sur le rendement et sur la composition du raisin. Par conséquent, la qualité et la typicité des vins seront impactées.

Carte d'occupation des sols en 2018

Source : IGN, Corinne Land Cover 2018 ; Réalisation Agatite



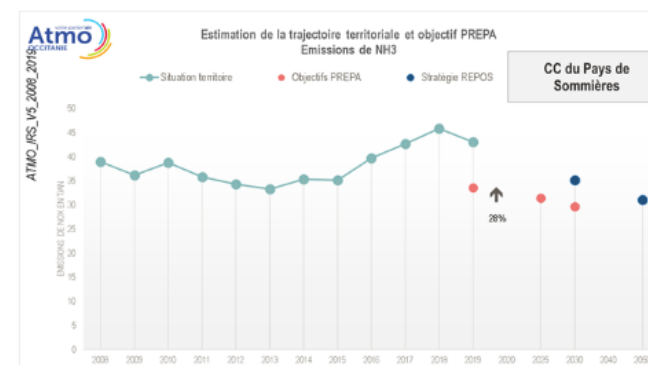
Le changement climatique est également un enjeu important pour l'olivier qui est particulièrement sensible à la température de l'air et au cumul des précipitations. Ces deux indices, affectés par le changement climatique, provoquent différents aléas ponctuels susceptibles d'intervenir durant le cycle végétatif de l'olive et de perturber son développement. L'importance de ces impacts va néanmoins dépendre de l'intensité et de la durée de ces aléas, mais aussi et surtout, du stade durant lequel ils interviennent.

Les émissions de polluants atmosphériques dues au secteur agricole

Le Plan national de Réduction des Emissions de Polluants atmosphériques (PRÉPA) fixe la stratégie de l'État pour réduire les émissions de polluants atmosphériques au niveau national et respecter les exigences européennes.

À l'inverse des autres polluants, les émissions de NH3 ont augmenté sur la période 2008-2019. Cette augmentation est principalement liée au secteur agricole à 97 %. Ces émissions ne représentent que 9 % des émissions polluantes émises annuellement.

Suivant l'évolution annuelle observée, la trajectoire définie par le PREPA entre 2014 et 2030 ne devrait pas être respectée pour le NH3.



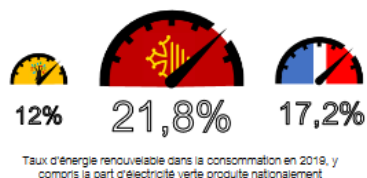
Estimation de la trajectoire territoriale et objectif PREPA des émissions de NH3 – Source : Atmo Occitanie

Couverture des ENR

En 2019, la CC Pays de Sommières valorisait sur le territoire **45 GWh d'énergie finale d'origine renouvelable** sur les **389 GWh consommés**, ce qui représente **12% de la consommation d'énergie finale** du territoire :

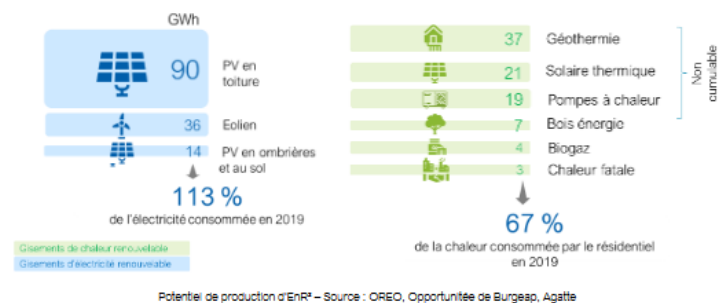
- 23 GWh de production d'électricité renouvelable issue du mix national ;
- 1,8 GWh de production d'électricité renouvelable locale avec des installations photovoltaïques ;
- 20,1 GWh de consommation de bois énergétique dans le secteur résidentiel.

Les **EnR produites localement** (bois énergétique et électricité renouvelable locale) ne représentent que **6,6% de la consommation d'énergie finale** du territoire.



Potentiel des ENR

Le potentiel de **production photovoltaïque en toiture** est un important levier de développement sur le territoire (90 GWh), alors que la consommation du territoire est de 389 GWh en 2019, dont environ 100 GWh d'électricité.



Foisonnement

Les thèmes et sous-thèmes de l'atelier ont permis de servir de support aux réflexions des participants afin d'identifier les actions déjà mises en place (post'it vert) ou à mettre en place (post'it jaune).

Après un temps de réflexion individuel, les participants sont amenés à mettre en commun leurs idées et à en discuter.

Les propositions des participants sont les suivantes :

EnR	
Développer projet EnR citoyen	CAUE met à disposition 2 agents pour la rénovation et les diagnostics énergétiques
Ombrières sur les parkings (dont grande distribution)	ACTTE : association sur le département qui aide les particuliers à investir
Développer les gaz verts à partir de la méthanisation territoriale	Start-up qui étudie la consommation des entreprises en ZA
Développer les PV sur les bâtiments communaux et intercommunaux	Bornes ERV
Aides financières aux particuliers pour encourager le PV	Toitures PV sur bâtiments publics à Calvisson
Modification du PLU pour intégrer le PV (discussion à avoir avec ABF)	Energie coopérative de Sommières – Citoyens et entreprises – Initiative prod PV Enercoso (2 réalisations dont un toit d'école maternelle à Calvisson)

Agriculture et alimentation	
Développer les cultures intermédiaires à vocation énergétiques auprès des agriculteurs, viticulteurs, ...	PAT (échelon département et PETR), animations actuellement, applications à venir
Développement Maison de vente de produits / maison de producteurs en circuits courts et gérée par les producteurs	Plateforme de compostage de déchets verts
Conditionner l'installation des infrastructures agricoles à couverture PV	Projet de laboratoire de transformation
Accompagner le monde agricole dans les changements qui s'annoncent à plus ou moins long terme	Formation drone ou autre NTIC pour gérer l'utilisation des entrants par parcelle (mieux semer, moins intervenir avec des engins)

Tourisme	
Faciliter l'accès au territoire par le train / bus	Aire de camping-car CCPS
Création d'un hôtel pour tour opérateur	Développement du cyclable pour les touristes et loisirs du quotidien (voie verte)
Développement de circuits vélos entre les communes (à venir Boisseron - Sommières)	Privilégier les activités de plein-air (ex : circuit pédestre, VTT, ...)
Limiter l'accès aux sites par quota pour préserver les lieux et le potentiel de visite	Échanges entre territoires voisins

Activités économiques	
Encourager le télétravail	Maillage des pistes cyclables vers les ZAE pour les salariés
Aide à la rénovation du bâti existant	Organiser le covoit à l'échelle d'une ZAC
Diagnostic IMPACT (Région) pour les marges d'évolutions dans les chartes de valeur et de production	Mise en commun de fournisseurs pour optimiser les déplacements vers ZAE
Augmentation des transports en commun (train, bus, liaisons avec les gares)	Développer l'immobilier d'entreprise (mutualisation, locaux partagés, ...)

Priorisation

Les participants sont amenés à voter pour les actions prioritaires. Afin de réaliser un vote « multicritères », nous proposons 2 types de votes :

- Rouge : Action prioritaire au regard de l'enjeu qu'elle représente sur le territoire (impact GES, adaptation au changement climatique, qualité de l'air...).
- Vert : Action « sans regret », action facilement réalisable (soit déjà planifiée, soit demandant peu de moyens...). A noter que généralement ces actions ont un impact très modéré.

ACTIONS			
Développement Maison de vente de produits / maison de producteurs en circuits courts et gérée par les producteurs	6	4	10
Faciliter l'accès au territoire par le train / bus	6		6
Maillage des pistes cyclables vers les ZAE pour les salariés	3	3	6
Développer l'immobilier d'entreprise (mutualisation, locaux partagés, ...)	5		5
Développement projet EnR citoyen	5		5
Développer les gaz verts à partir de la méthanisation territoriale	4		4
Ombrières sur les parkings (dont grande distribution)	3	1	4
Aides financières aux particuliers pour encourager le PV	3	1	4
Accompagner le monde agricole dans les changements qui s'annoncent à plus ou moins long terme	4		4
Encourager le télétravail	1	3	4
Privilégier les activités de plein-air (ex : circuit pédestre, VTT, ...)	1	2	3
Échanges entre territoires voisins	3		3
Développer les PV sur les bâtiments communaux et intercommunaux	2	1	3
Modification du PLU pour intégrer le PV (discussion à avoir avec ABF)	2		2
Conditionner l'installation des infrastructures agricoles à couverture PV	2		2
Création d'un hôtel pour tour opérateur	2		2
Diagnostic IMPACT (Région) pour les marges d'évolutions dans les chartes de valeur et de production	2		2
Mise en commun de fournisseurs pour optimiser les déplacements vers ZAE		1	1

Les fiches actions finalement retenues sont celles en gras.

Construction des fiches action en sous-groupes

Les participants ont pris quelques minutes pour caractériser les actions prioritaires, en fonction du temps disponible résiduel.

Action	Développer des projets citoyens de production EnR
Description	- S'appuyer sur les acteurs existants - Type de PV (incurvés, déplaçables, fixes) - Localisation des systèmes de production (château d'eau ...) - Capacité du réseau électrique à emmagasiner cette puissance - Recenser les coopératives et organisation citoyennes - Travailler le consentement sur l'implantation d'éolien (sauf si petit format) - Associer les citoyens au projet pour éviter qu'ils se battent contre le projet - Relocaliser la richesse du territoire en territorialisant la production et les tarifs de l'énergie - Essaimage des projets citoyens qui ont réussi - Financer les projets avec la région, pour aider l'impulsion - Faire appel à des experts (Enercoop) et partenaires locaux
Porteur(s) de projet	Citoyens, SCIC, association, collectivités
Public(s) concerné(s)	Habitants, entreprises, collectivités
Partenariats	

Action	Développer l'immobilier d'entreprises
Description	- Réhabilitation de bâtiments (friches, hangars) - Espace de coworking : café, restaurant, bar - Définir la typologie d'immobilier collectif sur le territoire – à construire avec les partenaires - Besoin des cibles : recyclerie (surface, contraintes)
Porteur(s) de projet	Collectivités, aménageurs privés
Public(s) concerné(s)	Entreprises, salariés, artisans commerce, associations
Partenariats	CCI, CMA

Action	Favoriser les mobilités alternatives sur les zones d'activité
Description	- Développer les pistes cyclables - Développer le covoiturage, mettre en place l'outil KLAXIT - Soulager le secteur du lycée (création d'une piste cyclable jusqu'au centre-ville)
Porteur(s) de projet	CD30 pour les routes, CCPS pour le covoiturage, Région pour les bus/réseau ferré, Particuliers pour les trajets domicile-travail
Public(s) concerné(s)	Entreprises des ZA
Partenariats	

Action	Créer une Maison de producteurs
Porteur(s) de projet	Association d'agriculteurs
Public(s) concerné(s)	Touristes, habitants
Partenariats	Chambre de l'agriculture, CCI, FD Civam

Action	Faciliter l'accès au territoire en bus/train
Porteur(s) de projet	CCPS
Public(s) concerné(s)	Touristes
Partenariats	Office du tourisme



1.2.3.4 Atelier « Bâtiments »

Liste des participants :

Nom	Prénom	Structure	Mail
BOUSQUET	Maud	Calade	maud.bousquet@calade.org
FAESSEL	Karine	GRDF	karine.faessel@grdf.fr
VINCENT	Maud	CC Pays Cévenol	m.vincent@piemont-cevenol.fr
GREGOIRE	Patrick	CAUE	p.gregoire@caue30.fr
LE HINGRAT	Emmanuelle	CCPS Commission T.	emmanuelle.lehingrat@orange.fr
FAYE	Aude	PETR Vidourle Camargue	a.faye@petr-vidourlecamargue.fr
LOUVET	Jean-François	Mairie de Sommières	jean-francois.louvet@orange.fr
DECHATOUVILLE	Marion	CIVAM du Gard	decandechatouville@civamagrd.fr
DHUISME	Fabienne	CCPS VP	fabienne.dhuisme@orange.fr

Introduction en plénière

Un premier temps collectif a permis de :

- Présenter la démarche PCAET
- Rappeler les enjeux clés du diagnostic et de la stratégie
- Présenter l'objectif et les règles de l'atelier





BÂTIMENTS

Objectifs Stratégiques

Orientation stratégique retenue

Pays de Sommières : un territoire équilibré	1. Préserver et organiser durablement le territoire 2. Accélérer l'amélioration du parc bâti sur le territoire (résidentiel et tertiaire) 3. Faire du Pays de Sommières, un territoire aux mobilités raisonnées
Pays de Sommières : un territoire tourné vers un dynamisme économique durable	1. Soutenir et accompagner les entreprises, les commerçants, les artisans, les agriculteurs et les habitants face aux enjeux énergétiques et climatiques 2. Accompagner les activités touristiques vers le Développement Durable 3. Amplifier la production énergétique renouvelable locale 4. Renforcer l'engagement du Pays de Sommières sur l'économie de la circularité

Objectifs chiffrés

- - 4 % des consommations du secteur résidentiel à 2030 par rapport à 2019
- - 6 % des émissions de GES du secteur résidentiel à 2030 par rapport à 2019
- - 12 % des émissions de GES du secteur tertiaire à 2030 par rapport à 2019
- Limiter à une augmentation de 6 % des consommations du secteur tertiaire à 2030 par rapport à 2019

Habitat

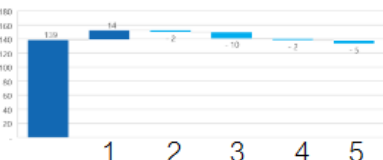
1. Nouvelles constructions : tendance actuelle de 171 lgts/an
2. Lutter contre la précarité énergétique (ménages des 3 premiers déciles) : rénovation de 97 logements/an avec un gain énergétique de 50 % (32 actuellement avec un gain de 20 %)
3. Rénovation des logements énergivores : rénovation de 181 lgts/an (au lieu de 94 lgts/an dans le tendanciel) à 2030, dont majoritairement :
 - 75 % du parc en E rénové
 - 100 % des lgts F et G rénovés

Cf. loi climat et résilience

avec un gain énergétique :

 - 75 % pour les propriétaires occupants
 - 50 % pour les logements loués
4. Substitution du fioul : rénovation de 56 logements /an à 2030 (29 actuellement)
5. Maîtriser la demande d'électricité (écogestes, tous ménages) : 758 ménages sensibilisés à 2030, contre 323 dans le tendanciel

Evolution des consommations énergétiques finales du secteur résidentiel à 2030, par rapport à 2019



Décile	Evolution (%)
1	-109
2	-14
3	-2
4	10
5	3

BÂTIMENTS Objectifs Stratégiques

Orientation stratégique retenue

Pays de Sommières : un territoire équilibré	1. Préserver et organiser durablement le territoire 2. Accélérer l'amélioration du parc bâti sur le territoire (résidentiel et tertiaire) 3. Faire du Pays de Sommières, un territoire aux mobilités raisonnées
Pays de Sommières : un territoire tourné vers un dynamisme économique durable	1. Soutenir et accompagner les entreprises, les commerçants, les artisans, les agriculteurs et les habitants face aux enjeux énergétiques et climatiques 2. Accompagner les activités touristiques vers le Développement Durable 3. Amplifier la production énergétique renouvelable locale 4. Renforcer l'engagement du Pays de Sommières sur l'économie de la circularité

Objectifs chiffrés

1. Nouvelles constructions : tendance actuelle - base sit@del 2011-2020 : 8700 m²/an

2. Rénovation thermique : rénovation de 367 bâtiments/an (contre 181 bâtiments/an dans le scénario tendanciel), dont majoritairement :

- 75 % du parc en E rénové
- 100 % des lgts F et G rénovés

Cf. loi climat et résilience

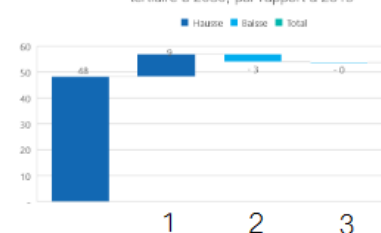
Dont :

- 30 % du parc des bâtiments tertiaires de surfaces < 1000 m² à 2030
- 50 % du parc des bâtiments tertiaires de surfaces > 1000m² à 2030 avec une performance de 40% (cf. décret tertiaire)

Contre 15 à 20 % dans le scénario tendanciel avec 20% de performance.

Tertiaire

Evolution des consommations énergétiques finales du tertiaire à 2030, par rapport à 2019



3. Maîtriser la demande d'électricité (sobriété et efficacité électrique des appareils) : 367 entreprises sensibilisées à 2030, contre 181 dans le tendanciel

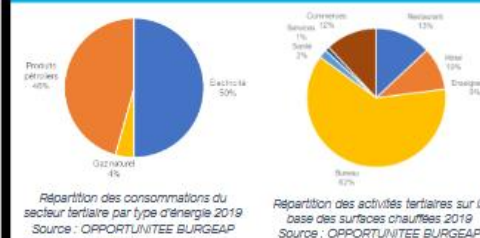
BÂTIMENTS Résidentiel, tertiaire, dont patrimoine public

Les émissions de GES et les consommations énergétiques des bâtiments

Les bâtiments (en cumulant les secteurs résidentiels et tertiaires) sont le premier lieu de consommation d'énergie du territoire, avec 49% du bilan énergétique territorial et le deuxième poste d'émissions de GES avec 30%.

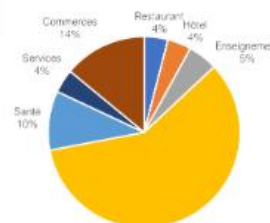
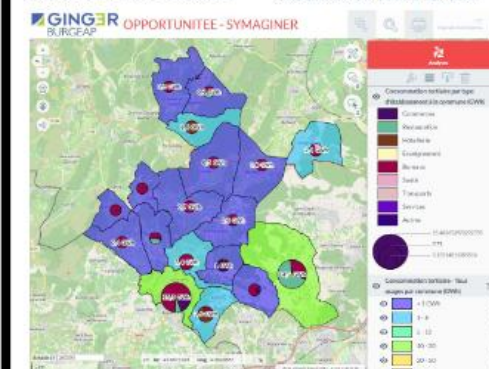


Le secteur tertiaire



Quasiment la moitié des consommations d'énergie du secteur tertiaire sont liées aux produits pétroliers.

Les bureaux (dont l'administration publique) occupent 62% des espaces et pèsent 59% du bilan énergétique territorial, suivi des commerces (14%), des bâtiments de santé et d'actions sociales (10%).

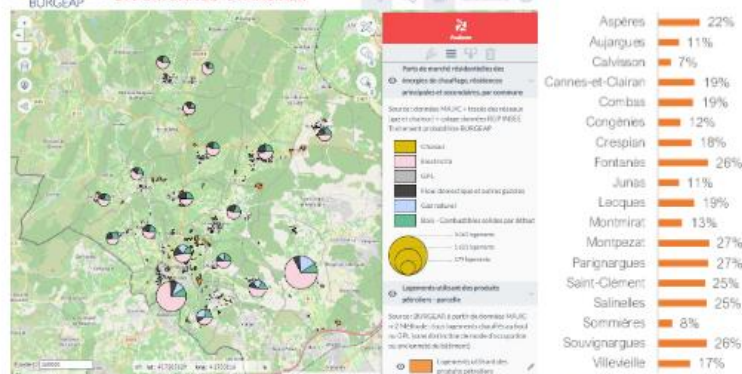


Le secteur résidentiel (Habitat)

Un **réseau de gaz naturel peu développé** sur le territoire, favorisant le recours au **bois énergie** (15% des logements) mais également des **produits pétroliers** (12% des logements alimentés au fioul ou au GPL)

→ La substitution des équipements de chauffage au fioul et au GPL (vers des pompes à chaleur, ou du bois énergie) est une priorité

GINGER BURGEAP OPPORTUNITÉ - SYMAGINER

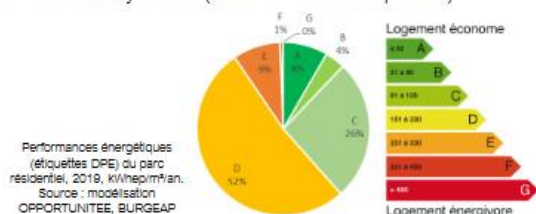


Part de marché des équipements de chauffage, par commune, 2019 (graphique de gauche) et part des produits pétroliers dans les types de chauffage (graphique de droite) - Source : OPPORTUNITÉ, BURGEAP, INSEE

Le Pays de Sommières est un territoire rural, avec de l'**habitat individuel** (plus consommateur que de l'habitat collectif), **principalement occupé par des propriétaires**, facilitant ainsi les leviers d'action.

Le parc est constitué de « grands » **logements vieillissant** (83% des logements construits avant la réglementation thermique 2005).

La très **grande majorité (78%)** des logements sont d'**étiquettes D et C**, autrement dit, des performances « moyennes » (entre 91 et 230 kWh/m²/an).



Performances énergétiques (étiquettes DPE) du parc résidentiel, 2019, kWh/m²/an. Source : modélisation OPPORTUNITÉ, BURGEAP

Foisonnement

Les thèmes et sous-thèmes de l'atelier ont permis de servir de support aux réflexions des participants afin d'identifier les actions déjà mises en place (post'it vert) ou à mettre en place (post'it jaune).

Après un temps de réflexion individuel, les participants sont amenés à mettre en commun leurs idées et à en discuter.

Les propositions des participants sont les suivantes :

Construction durable	
Photovoltaïque sur les bâtiments scolaires, hangars, ombrières sur les parkings, etc...	Cahier des charges et préconisations pour favoriser la construction durable
Toitures blanches pour le tertiaire	Diminution des parois en verre et augmentation des ouvertures
Matériauthèque / Recyclerie de chantier	Aider les communes à inclure la construction durable dans les documents d'urbanisme (PLU)
Cartographie des bâtiments du tertiaire réalisés en éco-construction	Bâtiments à énergie positive
Sourcer les matériaux du territoire	Inciter la construction de petits immeubles plutôt que l'habitat individuel

Sobriété	
Elaboration d'un guide des gestes verts et de recommandations sur les bonnes pratiques	Supprimer l'eau chaude sur les lave-mains (Sommières)
Exemplarité des bâtiments communaux et intercommunaux	Réduction des éclairages par des détecteurs de présence (Sommières) + extinction la nuit
Plan de sobriété sur les bâtiments publics et tertiaires	Programmation des chauffages (températures et présences)
Domotique pour réguler intégralement chauffage et climatisation dans les bâtiments publics	Isolation du bâti, tuyauterie de chauffages collectifs par les CEE (Sommières)
Sensibilisation des clients pour qu'ils créent leurs espaces et qu'ils suivent leurs consommations de gaz	GRDF : Déploiement des compteurs GAZPAR terminé sur le territoire pour permettre le suivi des consommations de gaz
Accompagner les clients au gaz/fioul à opter pour un système autre (ex : chaudière THPE ou PAC Hybride)	

Mobilisation des acteurs	
Créer ou améliorer la visibilité des formations pro	Asso de défense des locataires (CLCV Pays sommiérois)
Carto des "bonnes pratiques" et des dépenses énergétiques	PTCE Rémendaires : filière « éco-construction » en cours de développement
Multiplier les sensibilisations et ateliers proposés par le guichet Renov'Occitanie	

Rénovation énergétique	
Prio à la rénovation des écoles	SMEG propose des audits énergétiques (prise en charge CEE d'une partie de la presta)
Désimperméabilisation des cours d'écoles	Banque des territoires : outils prioréno
Simulation thermique dynamique des écoles primaires (mieux qu'un simple audit qui traite uniquement le moment présent, la simulation traite aussi le cas dans le futur, notamment pour le confort d'été)	Mission chaleur renouvelable de la CCI et fonds de chaleur pour accompagner les collectivités et entreprises vers des solutions de chaleur renouvelable
Utiliser davantage la thermique solaire sur les bâtiments publics	Végétalisation des parois et toitures
Réalisation d'audit énergétique sur le patrimoine CCPS	Mettre en place le permis de louer (déjà en place à Calvisson)
DPE sur les bâtis anciens	Développer des leviers pour encourager les communes, entreprises vers la rénovation de leurs bâtiments (fonds de concours, aides, conseil technique, énergétique,)
Travailler avec les pros de l'immobilier pour communiquer sur la rénovation et les aides avec Renov'Occitanie	Créer un dispositif de soutien à l'a rénovation du bâtiment tertiaire
Aide aux particuliers (aides financières, complément au dispositif MAR, Aide à l'isolation des toitures, Aides pour les logements économes et les centres anciens	

Priorisation

Les participants sont amenés à voter pour les actions prioritaires. Afin de réaliser un vote « multicritères », nous proposons 2 types de votes :

- Rouge : Action prioritaire au regard de l'enjeu qu'elle représente sur le territoire (impact GES, adaptation au changement climatique, qualité de l'air...).
- Vert : Action « sans regret », action facilement réalisable (soit déjà planifiée, soit demandant peu de moyens...). A noter que généralement ces actions ont un impact très modéré.

ACTIONS			
Elaboration d'un guide des gestes verts et de recommandations sur les bonnes pratiques	4	6	10
Aider les communes à inclure la construction durable dans les documents d'urbanisme (PLU)	8	2	10
Créer un dispositif de soutien à la rénovation du bâtiment tertiaire	7		7
Aide aux particuliers (aides financières, complément au dispositif MAR, Aide à l'isolation des toitures, Aides pour les logements économes et les centres anciens	7		7
Multiplier les sensibilisations et ateliers proposés par le guichet Renov'Occitanie	2	4	6
Créer ou améliorer la visibilité des formations professionnelles	4		4
Prioriser la rénovation des écoles	4		4
Désimperméabilisation des cours d'écoles	3		3
Simulation thermique dynamique des écoles primaires (mieux qu'un simple audit qui traite uniquement le moment présent, la simulation traite aussi le cas dans le futur, notamment pour le confort d'été)	2		2
Sourcer les matériaux du territoire	2		2
Bâtiments à énergie positive	1		1
Mettre en place le permis de louer (déjà en place à Calvisson)	1		1
Domotique pour réguler intégralement chauffage et climatisation dans les bâtiments publics	1		1

Les fiches actions finalement retenues sont celles en gras.

Construction des fiches action en sous-groupes

Les participants ont pris quelques minutes pour caractériser les actions priorisées, en fonction du temps disponible résiduel.

Action	Proposer des aides complémentaires financières à la rénovation pour les particuliers (complément au dispositif MAR, aide à l'isolation des toitures, aides pour les logements éconergivores et les centres anciens, ...)
Description	Pour les toitures avec matériaux biosourcés : - 1^{er} contact avec CAUE - Liste d'artisans « chartés » - Aide financière CCPS (et autres)
Porteur(s) de projet	CCPS
Public(s) concerné(s)	Ménages
Partenariats	CAUE

Action	Créer et renforcer la visibilité des formations professionnelles
Description	- Recenser l'existant sur le territoire - Travailler avec les CFA - Recenser les besoins en RH des acteurs locaux (et spécifiques au territoire) - Organiser un forum
Porteur(s) de projet	
Public(s) concerné(s)	
Partenariats	CFA, Région, CAUE, Campus des métiers de Nîmes, ACI (Calade, ...), CMA, CCI, Lycée de Sommières

Action	Créer un guide des gestes et bonnes pratiques
Description	Recenser et diffuser les outils existants : - Campagne ou diffusion dans les boîtes aux lettres - « Café d'entreprise » ou « dédié énergie »
Porteur(s) de projet	CCPS
Public(s) concerné(s)	Entreprises, Collectivités, Particuliers
Partenariats	ADEME, CCI, Renov'Occitanie, Concessionnaires (ENEDIS, GRDF, eau ...), Association citoyenne Envirobat

Action	Soutenir la rénovation du public tertiaire
Description	- Aiguiller les collectivités vers les bonnes personnes pour le conseil, étude, financement, artisans, ... (guide, liste de contacts, ...) - Aide financière complémentaire sur la rénovation - Ingénierie pour suivre les projets, AMO globale mutualisée
Porteur(s) de projet	
Public(s) concerné(s)	
Partenariats	SMEG pour l'audit énergie, PETR pour trouver les financements, CAUE fait un pré-audit pour les collectivités, CCI pour la mission chaleur et pour la rénovation des petites entreprises

1.2.3.5 Atelier « Mobilité »

Liste des participants :

Nom	Prénom	Structure	Mail
BOUSQUET	Maud	Calade	maud.bousquet@calade.org
LAFAGE	Charlotte	CCPS sur PVD	c.lafage@ccpaysdesommieres.fr
BOCCANFUSO	Cédric	CC Rhône Vistre Vidourle	chargedemission@ccrvv.fr
LE HINGRAT	Emmanuelle	CCPS Commission T.	emmanuelle.lehingrat@orange.fr
FAYE	Aude	PETR Vidourle Camargue	a.faye@petr-vidourlecamargue.fr
LOUVET	Jean-François	Mairie de Sommières	jean-francois.louvet@orange.fr
CARLES	Cyrille	CC Pays de Lunel	c.carles@paysdelunel.fr
VINCENT	Maud	CC Pays Cévenol	m.vincent@piemont-cevenol.fr
CHLUDA	Bernard	CCPS VP et Maire	bernard.chluda@orange.fr
DHUISME	Fabienne	CCPS VP	fabienne.dhuisme@orange.fr

Introduction en plénière

Un premier temps collectif a permis de :

- Présenter la démarche PCAET
- Rappeler les enjeux clés du diagnostic et de la stratégie
- Présenter l'objectif et les règles de l'atelier



MOBILITÉ

Objectifs Stratégiques

Orientation stratégique retenue

Pays de Sommières : un territoire équilibré	1. Préserver et organiser durablement le territoire 2. Accélérer l'amélioration du parc bâti sur le territoire (résidentiel et tertiaire) 3. Faire du Pays de Sommières, un territoire aux mobilités raisonnées
Pays de Sommières : un territoire tourné vers un dynamisme économique durable	1. Soutenir et accompagner les entreprises, les commerçants, les artisans, les agriculteurs et les habitants face aux enjeux énergétiques et climatiques 2. Accompagner les activités touristiques vers le Développement Durable 3. Amplifier la production énergétique renouvelable locale 4. Renforcer l'engagement du Pays de Sommières sur l'économie de la circularité

Les transports routiers parcourant le territoire, avec 50 ktCO₂e émises par an sont le principal contributeur de gaz à effet de serre du territoire, à l'origine de **58% des émissions**. La **voiture individuelle** est aujourd'hui majoritaire dans les **déplacements des habitants de la collectivité**. Plusieurs leviers d'action peuvent être mobilisés afin de réduire la consommation d'énergie :

- Développement du transport collectif ;
- Développement et promotion des modes doux, du covoiturage et de l'intermodalité ;
- Réflexion sur l'urbanisme, afin de rapprocher les zones d'activités des zones d'habitation et réduire ainsi les distances à parcourir pour se rendre sur les lieux de travail ;
- Développement du télétravail ;
- Renouvellement du parc de véhicules.

Objectifs chiffrés

- - 18 % des consommations d'énergie finale à 2030 par rapport à 2019
- - 23 % des émissions de GES en 2030 par rapport à 2019

Impact du transport sur le territoire

- 58 % des émissions de GES du territoire sont liées aux déplacements routiers
- 44 % des consommations d'énergie du territoire sont liées aux déplacements routiers
- L'inventaire cadastral établi des consommations d'énergie liées au transport (déplacements routiers) établi par l'AREC en 2017 aboutit à un total de 171 GWh.



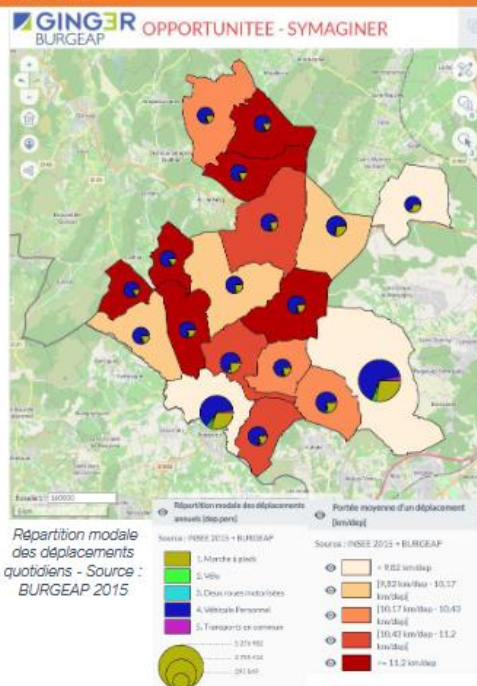
Répartition modale des déplacements

Les flux de mobilité encore très carbonés sont induits par un recours important à la voiture individuelle.

Un maillage des transports collectifs et modes actifs insuffisant, malgré la position structurante du Pays de Sommières entre les deux Métropoles avoisinantes

Compte tenu des portées moyennes de déplacement mais également de l'offre de transport, la part modale varie fortement selon les communes. En moyenne, sur le Pays de Sommières, la part modale de la voiture est de 68% contre 3% pour les déplacements en bus, 3% pour les déplacements en vélo et 25% pour la marche.

L'analyse énergétique des mobilités quotidiennes et locales des résidents aboutit à l'estimation d'une consommation pour les transports (véhicules particuliers, deux roues motorisées, transports en commun) voisine de 116 GWh soit 43% du bilan énergétique cadastral des transports, établi par l'AREC.

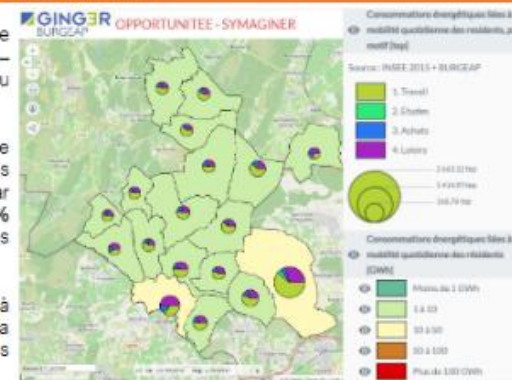


Déplacements quotidiens des habitants

La voiture individuelle représente 88% des déplacements domicile-travail dans le Département du Gard.

En moyenne, sur le Pays de Sommières, la répartition des consommations de carburant par motif de déplacement est de 53% pour le travail et 33% pour les loisirs.

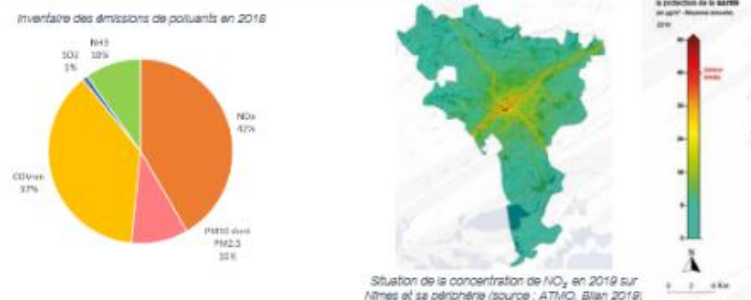
Le motif travail représente 30 à 60% des consommations de la mobilité quotidienne selon les communes.



Qualité de l'air – Faibles enjeux des Oxydes d'azote

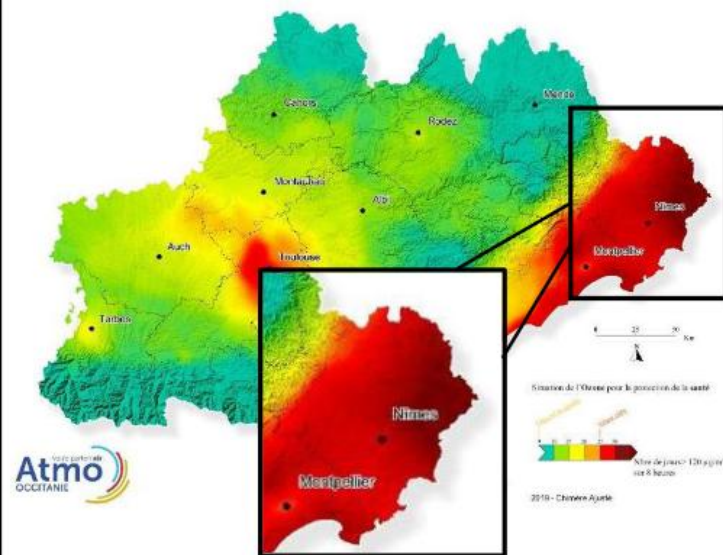
Les oxydes d'azote (NOx) sont les principaux polluants atmosphériques émis sur le territoire. Ils représentent 42% des émissions annuelles en tonne par an bien que leurs impacts sur la qualité de l'air restent relativement faibles, et en baisse. Leur source principale relève des transports routiers à hauteur de 76%.

Les autres polluants atmosphériques tels que Composés Organiques Volatils Non Méthaniques (COVNM) et les particules fines représentent respectivement 8% et 25% des émissions pour le transport routiers. Comme pour les oxydes d'azote, ces émissions sont en baisse, cela est dû au renouvellement du parc automobile et à l'amélioration technologique des véhicules.



Qualité de l'air – Forts enjeux de pollution à l'Ozone

L'enjeu de qualité de l'air est finalement relativement faible, y compris aux abords des principaux axes routiers, excepté pour les **épisodes de pollution estivaux** liés à l'Ozone prégnant sur l'ensemble du territoire, favorisé par les évolutions climatiques et les émissions de ses précurseurs (NOx et COV). En effet, les conditions météorologiques propres aux **canicules** (vents faibles, températures nocturnes élevées et fort ensoleillement) favorisent la création d'épisodes de pollution exceptionnels.



Situation de la pollution à l'Ozone en 2019 à l'échelle de l'Occitanie (source : ATMO, Bilan Ozone 2019)

Foisonnement

Les thèmes et sous-thèmes de l'atelier ont permis de servir de support aux réflexions des participants afin d'identifier les actions déjà mises en place (post'it vert) ou à mettre en place (post'it jaune).

Après un temps de réflexion individuel, les participants sont amenés à mettre en commun leurs idées et à en discuter.

Les propositions des participants sont les suivantes :

Réduction des déplacements	
Développer des espaces de coworking et lieux partagés	Mise en place de minibus pour les besoins fondamentaux (médicaux, administratifs, etc...)
Encourager le télétravail	Développer des bus à la demande
Distributeurs automatiques de produits de 1ère nécessité dans tous les villages	Mettre en place des lignes de covoit, des aires et des parkings pour les trajets quotidiens
Covoiturage organisé à l'échelle d'une ZAC	Mutualiser des transports privés qui roulent à vide
Amener les services au plus près des habitants sur l'ensemble du territoire	Mise en place de communication pour faciliter le covoiturage
Développer des services itinérants	Mise en place de covoiturage pour les entreprises
Encourager la pratique du pédibus	

Intensité énergétique et carbone des véhicules	
Développement des infrastructures de recharge de véhicules électriques	Encourager l'autopartage (voire le vélo partage avec des vélos cargos) ou mise à disposition de ce type de véhicule
Accompagner les usagers dans leur demande d'aide financière	Passer la flotte BOM au biogaz
Communiquer et accompagner sur les aides (vélos, voiture moins polluantes, etc...)	Campagne de sensibilisation tout public avec acquisition d'un appareil de mesure de la qualité de l'air mobile (voir même un achat commun pour tout le PETR)
Développer une station multi-énergie (H2, élec, biogaz)	

Report modal	
Renforcement des transports collectifs	Prêt de véhicule Calade pour les personnes qui trouvent un travail
Déployer les pistes cyclables entre les communes	Encourager la pratique du pédibus / carapattes
Expérimenter le service d'autopartage	Création de 3 à 5 aires de covoit pour flux sortants du territoire
Encourager les entreprises à mettre en place des plans de mobilité	Atelier de réparation / vente de vélos à la Calade
Développement des circuits à vélo et à pied pour les touristes	Evénement pour promouvoir la mobylette
Réalisation d'un PEM sur Sommières (prévu)	Piste cyclable entre Sommières et Boisseron
Réalisation d'un plan guide dont étude mobilités actives à Sommières (prévu)	Bus à la demande à Calvisson
Etude de programmation des espaces publics	Voie verte entre Calvisson et Fontanes
Maillage des aires de covoiturage (prévu)	Réalisation d'un schéma de mobilité active sur Calvisson
Communiquer sur les aides régionales pour le covoiturage	Mutualiser les véhicules
Installer des parkings à vélo sécurisés	

Autres	
Faire des actions de sensibilisation à destination du public, des agents, des entreprises, etc... (Semaine de la mobilité, mai à vélo, ...)	Sensibiliser aux impacts des ZFE es territoires voisins (3M, Nîmes) sur les activités des artisans, entreprises, transporteurs etc..



Priorisation

Les participants sont amenés à voter pour les actions prioritaires. Afin de réaliser un vote « multicritères », nous proposons 2 types de votes :

- Rouge : Action prioritaire au regard de l'enjeu qu'elle représente sur le territoire (impact GES, adaptation au changement climatique, qualité de l'air...).
- Vert : Action « sans regret », action facilement réalisable (soit déjà planifiée, soit demandant peu de moyens...). A noter que généralement ces actions ont un impact très modéré.

ACTIONS			
Renforcement des transports collectifs	14		14
Déployer les pistes cyclables entre les communes	11	2	13
Mettre en place des lignes de covoiturage, des aires et des parkings pour les trajets quotidiens	9		9
Communiquer et accompagner sur les aides (vélos, voiture moins polluantes, etc...)	5	1	6
Installer des parkings à vélo sécurisés	4	6	6
Covoiturage organisé à l'échelle d'une ZAC	5		5
Mise en place de communication pour faciliter le covoiturage	2	2	4
Encourager la pratique du pédibus		4	4
Campagne de sensibilisation tout public avec acquisition d'un appareil de mesure de la qualité de l'air mobile (voir même un achat commun pour tout le PETR)		4	4
Encourager le télétravail	3		3
Communiquer sur les aides régionales pour le covoiturage	1	2	3
Développer des espaces de coworking et lieux partagés	2		2
Développer des services itinérants	2		2
Expérimenter le service d'autopartage	2		2
Développer des circuits à vélo et à pied pour les touristes	1		1
Mutualiser les véhicules	1		1
Développer une station multi-énergie (H2, élec, biogaz)	1		1
Passer la flotte BOM au biogaz	1		1
Faire des actions de sensibilisation à destination du public, des agents, des entreprises, etc... (Semaine de la mobilité, mai à vélo, ...)		1	1

Les fiches actions finalement retenues sont celles en gras.

Construction des fiches action en sous-groupes

Les participants ont pris quelques minutes pour caractériser les actions prioritaires, en fonction du temps disponible résiduel.

Action	Renforcer le recours aux transports collectifs
Description	- Faire des liens entre les lignes existantes - Rabattre la population sur les lignes de train, vers les espaces de covoiturage avec des véhicules en autopartage - Mutualiser lignes scolaires et transports d'habitants - Avoir une offre de bus express pour éviter un temps de trajet plus long - Aide financière pour inciter à utiliser le bus - Places pour les vélos dans les trains et dans les bus
Porteur(s) de projet	
Public(s) concerné(s)	
Partenariats	Région

Action	Favoriser le covoiturage pour les trajets quotidiens sur le territoire
Description	- Créer un service identifié de covoiturage - Mobiliser les entreprises du territoire pour connaître leurs besoins en termes de déplacements professionnels - Créer un outil numérique type application pour centraliser les demandes/offres - Trouver un modèle économique « gagnant-gagnant » et sécurisé pour les utilisateurs
Porteur(s) de projet	CCPS / Entreprises
Public(s) concerné(s)	Habitants travaillant sur territoire et hors territoire
Partenariats	Département, Région, Communes, Blablacar, Blablacar daily, RezoPouce

Action	Communiquer et accompagner sur les aides financières
Description	- Guichet unique avec un site unique - Plaquette avec les aides de l'Etat et de la Région, voire celles de la collectivité, du département - Guichet itinérant pour faire connaître ces aides - Accompagnement avec les conseillers numériques - Former des ambassadeurs (citoyens) pour accompagner sur les aides
Porteur(s) de projet	
Public(s) concerné(s)	
Partenariats	Région, Etat, intercommunalité, département



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL 2020 -2026



Fiche-action n°	
Intitulé de l'action	Déployer des pistes cyclables entre les communes
Orientation(s) stratégique(s) en lien avec l'action :	Mobilité

OBJECTIFS VISES & RESULTATS ATTENDUS

Contexte, enjeux, motifs	Objectif général :
Report modal au quotidien, mobilité durable pour tourisme, amélioration du cadre de vie	

Objectif(s) opérationnel (s) visé(s)
Descriptif de l'action : Réalisation routière de maillage cyclable à l'échelle de l'intercommunalité ouvert sur EPCI voisine et connecté à la voie verte départementale

Nature des résultats attendus (○○○=néant ; ●○○ ; ●●○ ; ●●●= important)			
Impacts Air-Energie-Climat :		Impacts socio-économiques	
Consommations d'énergie	●●●	Emploi et activité	●●○
Production EnR	○○○	Factures, pouvoir d'achat	●●○
GES	●●●	Précarité énergétique	○○○
Air	●●●	Santé	●●●
Adaptation	○○○	Attractivité	●●●
Stockage de carbone	○○○		
Matériaux biosourcés	○○○		
Réseaux d'énergie (coordination)	○○○		

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Organisation	
Porteur(s) de projet : CCPS	
Publics concernés : Habitants et touristes	
Principaux partenariats souhaités : Etat (Fond Vert), ADEME pour appel à projet, CD30, Région, Communes, CEREMA, AF3V	
Service Référent pour la CC : Christophe Correia	Agent (adresse mail) :
Moyens financiers et humains :	

Coût prévisionnel de l'action	Hypothèse haute 300k€ le 1.5 km	Hypothèse basse Etude 15k€ par axe Schéma mobilité active EPCI : 30k€

Calendrier	Année début : 2025	Année de pleine action :	Année de fin :

Indicateurs		
Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat et Indicateurs d'impact	
Nombre d'usagers	Diminution des flux de voiture	
Nombre de km	Sécurisation de la pratique de la pratique du vélo	
	Développement du tourisme itinérant	

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL 2020 -2026



Fiche-action n°	
Intitulé de l'action	Installer des parkings à vélo
Orientation(s) stratégique(s) en lien avec l'action :	Mobilité

OBJECTIFS VISES & RESULTATS ATTENDUS

Contexte, enjeux, motifs	Objectif général :
Report modal au quotidien, mobilité durable pour tourisme, amélioration du cadre de vie	

Objectif(s) opérationnel (s) visé(s)
Descriptif de l'action : - Du simple rack à vélo jusqu'au box fermé avec caméras. Proche des pôles administratifs, services, commerces, écoles, ... Communication sur la bonne utilisation des parkings, sensibilisation des entreprises pour dédier des espaces et faciliter l'accès - Planifier les implantations à l'échelle de l'EPCI (1 volet dans le schéma d'étude des mobilités)

Nature des résultats attendus (○○○=néant ; ●○○ ; ●●○ ; ●●●= important)			
Impacts Air-Energie-Climat :		Impacts socio-économiques	
Consommations d'énergie	●●●	Emploi et activité	●●○
Production EnR	○○○	Factures, pouvoir d'achat	●●○
GES	●●●	Précarité énergétique	○○○
Air	●●●	Santé	●●●
Adaptation	○○○	Attractivité	●●●
Stockage de carbone	○○○		
Matériaux biosourcés	○○○		
Réseaux d'énergie (coordination)	○○○		

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Organisation	
Porteur(s) de projet : Communes, Entreprises/Commerces, EPCI, Administration	
Publics concernés : Habitants, travailleurs et touristes	
Principaux partenariats souhaités : ALVEOL, ADEME	
Service Référent pour la CC :	Agent (adresse mail) :
Moyens financiers et humains : Financement global dans le cadre d'aménagements urbains	

Coût prévisionnel de l'action	Hypothèse haute 100k€ avec stations autonomes de recharge de vélos électriques	Hypothèse basse Box mixte rack + box sécurisé = 16k€
-------------------------------	---	---

Calendrier	Année début : Dès la fin de l'étude des mobilités	Année de pleine action :	Année de fin :
------------	--	--------------------------	----------------

Indicateurs	
Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat et Indicateurs d'impact
Taux d'occupation	



1.2.4 Cadre de contribution des communes

Dans le cadre de la réalisation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) la CCPS a souhaité valoriser la mobilisation des Communes sur ce sujet.

Dans ce cadre, les projets programmés ou envisagés dans les communes du territoire sur la période du PCAET et s'inscrivant dans les thématiques à enjeux ont été recensées.

Les opérations à venir sur la période 2024-2030 :



Rénovation énergétique



Sur la période 2023-2025, la commune de Calvisson prévoit un passage en LED de tout l'éclairage public, soit 1 200 points lumineux concernés.



La commune de Crespian vise également une rénovation de son éclairage public de 2022 à 2026, pour passage en LED, ainsi qu'une baisse de l'intensité nocturne.



La commune de Saint Clément s'engage également dans le passage de l'éclairage public en LED et sur l'extinction la nuit.

La commune de Sommières poursuivra sa politique de changement des éclairages publics (50% restant).



La commune de Salinelles finalise également son programme de rénovation de l'éclairage public.

La commune de Combas a quant à elle finalisé le passage de tous les points lumineux en LED en février 2024. Des opérations de rénovation du patrimoine ont également été réalisées ces dernières années (ex petit foyer qui sert de MAM rénové énergétiquement en 2021, mairie isolée thermiquement dans les combles en 2023).



La commune de Junas a également réalisé un diagnostic sur l'éclairage public, en vue de procéder à des remplacements. En parallèle, la commune agit sur son patrimoine bâti en réalisant des audits thermiques en vue de réaliser des travaux pour la salle polyvalente et la mairie.





La ville de Sommières prévoit la réhabilitation de l'espace Henri Dunant, la reprise de la toiture du temple et la rénovation énergétique de la salle polyvalente. Elle prévoit également le remplacement des projecteurs du stade de la Royalette.



Construction exemplaire



La commune de Junas prévoit la construction de 4 locaux communaux sur le nouveau quartier du Bosquet (RT 2020).



La commune de Sommières construit le nouveau gymnase multisport avec un objectif Bâtiment Durable Occitanie niveau argent. Le permis de construire est accepté.



Développement de la production énergétique renouvelable



Depuis 4 ans, l'association ECDC travaille sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur 2 bâtiments communaux : le Centre Technique Municipal et la Maison des Sports et Loisirs. L'installation des panneaux sur le CTM va démarrer au mois de juin 2024. La MSL sera équipée courant 2025.



Un 3^{ème} projet concerne l'installation d'un parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge de Calvisson, avec un démarrage espéré pour 2026.



La commune de Junas prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques au niveau du parking du stade, de la salle polyvalente, de la mairie et sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR).



A Combas, l'installation de panneaux solaires sur les toitures est encouragée. La face sud de l'ancienne cave qui sera reconvertie est prévue en panneau photovoltaïque en 2025.

Une étude a été réalisée en 2023 pour l'installations de panneaux solaires sur les toitures de la mairie et du foyer de Crespian. Les travaux sont prévus pour 2025.



La commune de Salinelles prévoit l'installation de panneaux solaires en toiture Salle de l'Orangerie.

La commune de Sommières prévoit l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du Lycée. Le parc solaire photovoltaïque est également en projet. Les permis de construire de ces projets ont été accordé.



Economie de la circularité



La commune de Calvisson étudie la création de deux nouveaux sites de compostage dans le centre du village.



Le composteur de biodéchets de Combas est en service depuis juin 2023.



La mairie de Junas met également en place des composteurs collectifs.

La mairie de Sommières met en place des composteurs publics et a recours au broyage des végétaux et à son réemploi pour paillage par le centre technique municipal.





Mobilité



En 2020, le système Combas Pouce a été initié. Depuis septembre 2023, deux bornes de recharge pour véhicules électriques sont en place. Un rack à vélos est également installé depuis 2022 devant la mairie.



Une étude a été réalisée par la commune de Crespian pour l'aménagement de cheminements doux, en 2023. Les travaux doivent être programmés.



La commune de Sommières envisage l'installation de racks à vélo en centre-ville, étudie la création de liaison douce vers le lycée et le collège, ainsi que la création d'une voie verte jusqu'au lycée.



Préservation de la biodiversité



Pour chaque naissance, la ville s'engage à planter un arbre « Un arbre, une naissance ». Le permis de végétalisé est également en vigueur au centre du village. Ces actions mises en place en 2023 dont maintenues pour 2024.



La création de nouveaux jardins familiaux / partagés est à l'étude.



A Combas, la protection des espaces naturels est une priorité permanente. Il existe d'ailleurs un jardin collectif.



Un projet de végétalisation des espaces publics et cimetières est à l'étude en 2024 au sein de la commune de Crespian, dont les travaux sont envisagés en 2025/2026.

La révision du PLU de Junas entre 2025 et 2030 prendra en compte la préservation des zones naturelles et de la trame verte et bleue.



La ville de Sommières a signé une convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) pour la mise en œuvre des mesures compensatoires du lycée.

La ville s'engage également dans la désimperméabilisation des espaces urbains (place du jeu de ballon (en projet), place Saussines (projet) et place des docteurs DAX (en projet)).

Le dispositif permis de végétaliser est également mis en place.



Préservation de la ressource en eau



En 2023, la commune de Combas a atteint un taux d'efficacité de 81% des réseaux d'eau potable grâce à de nombreuses actions de maîtrise des fuites. Une doublure du captage d'eau a été installée et testée en juillet 2022. Le dossier est en attente de validation de l'ARS pour sa mise en place effective.



La commune de Crespian a réalisé une étude pour la récupération de l'eau de toiture, avec une mise en œuvre en 2025. Les habitants sont régulièrement sensibilisés à ces enjeux.



La commune de Saint Clément mène également des actions de suppression des compteurs de jardins.

La commune de Sommières a repris 4 ronds-points pour la mise en place d'essences méditerranéennes sans arrosage (en cours).





Afin de préserver la ressource en eau, la mairie de Junas ne plante que des espèces méditerranéennes. Elle installe également des bacs de récupération de l'eau de pluies. Des remplacements sont également effectués au fur et à mesure dans les bâtiments, pour l'installation de mitigeurs.

La révision du PLU de Junas entre 2025 et 2030 prendra également en compte la limitation de l'imperméabilisation des sols.

été réalisé entre le camping des Chênes et le village par des espaces remarquables de garrigues.



La ville de Sommières souhaite piétonniser des places urbaines (place du jeu de ballon (en cours), place Saussines (projet) et place des docteurs DAX).



La commune projette également l'ouverture du jardin de la Vignasse (parc du Château) au public.



Sensibilisation des acteurs du territoire et des citoyens



La Commune de Calvisson prévoit l'organisation de la fête de la nature entre les 21 et 26 mai 2024, avec au programme des tables rondes de professionnels, des ateliers pour enfants, des balades dans les environs, ateliers de reconnaissance de plantes, etc.



La commune de Junas organise le festival du CIVAM du Vidourle « Energies positives », dès 2024.



La ville de Sommières anime une journée d'information des citoyens et scolaires par le CEN sur les enjeux de la compensation.

La sensibilisation est relayée dans les bulletins papiers ou newsletters par l'ensemble des communes.



Accompagnement des acteurs vers le tourisme durable



La commune de Junas échange avec 2 campings pour développer des synergies entre eux et le village et ses équipements publics. A ce titre, un cheminement doux a



1.3 En synthèse

La concertation a permis de mobiliser les acteurs du territoire, de les informer et de les sensibiliser aux enjeux énergétiques et climatiques du territoire, mais également de recueillir leur avis et idées sur un panel d'actions.

L'orientation donnée au Plan Climat du Pays de Sommières est ainsi directement coconstruite avec les acteurs et partenaires y ayant contribué, avec une intégration au fil de l'eau des contributions.

Le diagnostic, la stratégie et la concertation ont permis de définir 7 orientations stratégiques autour desquelles s'articule les 20 actions du programme d'action.

Pays de Sommières : un territoire équilibré	1. Préserver et adapter durablement le territoire 2. Accélérer l'amélioration du parc bâti sur le territoire (résidentiel et tertiaire) 3. Faire du Pays de Sommières, un territoire aux mobilités raisonnées
Pays de Sommières : un territoire tourné vers un dynamisme économique durable	4. Soutenir et accompagner les entreprises, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les associations, les établissements et les habitants face aux enjeux énergétiques et climatiques 5. Accompagner les activités touristiques vers le Développement Durable 6. Amplifier la production énergétique renouvelable locale 7. Renforcer l'engagement du Pays de Sommières sur l'économie de la circularité

1

Préserver et adapter durablement le territoire

- Accompagner les Communes dans la prise en compte des enjeux climat-air-énergie mis en avant dans le PCAET, notamment dans les PLU
- Lancer un programme d'actions sur la désimperméabilisation des cours d'écoles et les espaces publics
- Cartographier les îlots de fraîcheurs du territoire
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux économies d'eau et à la gestion de la ressource (qualité et quantité)

2

Accélérer l'amélioration du parc bâti sur le territoire (résidentiel et tertiaire)

- Etudier la réalisation d'un nouveau Programme Local de l'Habitat et sa mise en cohérence avec le PCAET
- Sensibiliser les habitants à l'enjeu de rénovation du bâti, en orientant les actions prioritaires
- Définir un plan de programmation pluriannuel de rénovation des bâtiments intercommunaux et communaux
- Mettre en œuvre la charte éco-responsabilité de la CCPS et inciter les acteurs du territoire à l'appliquer

3

Faire du Pays de Sommières, un territoire aux mobilités raisonnées

- Favoriser les mobilités douces sur le territoire
- Structurer le territoire d'aires de covoiturage
- Développer le transport collectif ou semi-collectif

4

Soutenir et accompagner les entreprises, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les associations, les établissements et les habitants face aux enjeux énergétiques et climatiques

- Poursuivre les actions d'éducation, d'information et de sensibilisation à « l'environnement – les changements climatiques – la transition énergétique tous publics »
- Structurer la mise en œuvre et le suivi du PCAET en interne et animer le réseau de partenaires

5

Accompagner les activités touristiques vers le Développement Durable

- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de tourisme durable
- Accompagner les acteurs du tourisme (et touristes), dans la réduction de leur impact environnemental et dans leur adaptation aux changements climatiques

6

Amplifier la production énergétique renouvelable locale

- Contribuer au développement des projets de production d'EnR
- Soutenir le remplacement des équipements à énergie fossile, par des équipements à énergies moins polluantes
- Réaliser une étude sur une valorisation locale des biodéchets

7

Renforcer l'engagement du Pays de Sommières sur l'économie de la circularité

- Mettre en œuvre le plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)
- Favoriser la mise en réseau des acteurs du territoire dans une logique d'économie de la circularité notamment avec la mise en place d'une recyclerie sur le territoire